

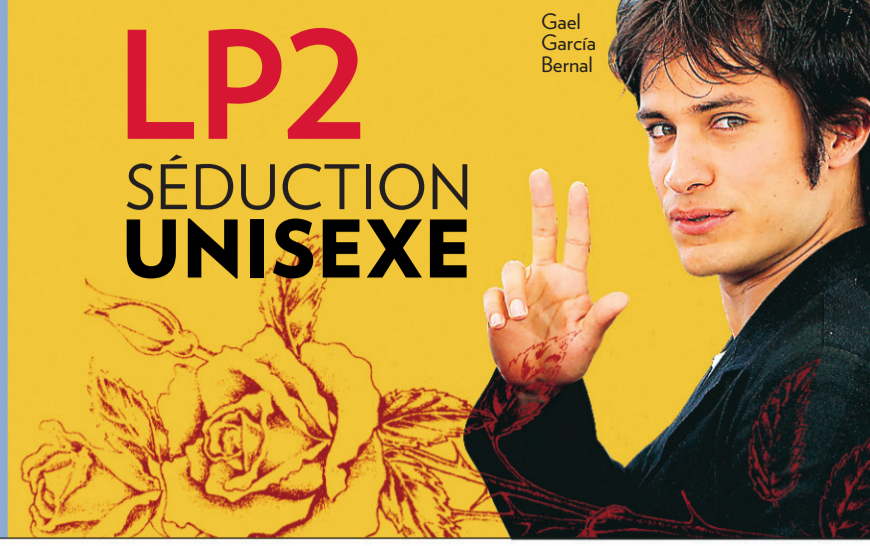
cyberpresse.ca

LA PRESSE



SPORTS
STEVE NASH
AU SOMMET
PAGE 6

LA PRESSE AFFAIRES
SABMILLER COURTISE
MOLSON
PAGE 1



LP2
SÉDUCTION
UNISEXE

Gael García Bernal

DEUX EMPLACEMENTS POUR LE FUTUR CHUM

Québec favoriserait la gare de triage d'Outremont et... l'hôpital Notre-Dame!

DENIS LESSARD ET PASCALE BRETON

Après six ans de tergiversations et d'études pour consolider un seul nouvel hôpital universitaire

francophone, Québec baisse les bras et envisage désormais la construction du CHUM sur deux emplacements : la gare de triage d'Outremont et l'hôpital Notre-Dame, a appris *La Presse*.

Coïncé d'une part entre le lobby des hommes d'affaires et de l'Université de Montréal qui mettent de la pression en faveur

> Voir **CHUM** en page A6

AUTRES TEXTES

> 63,4 millions en études pages A2 et A3
> L'éditorial d'André Pratte page A16

COMMANDITES

Ottawa réclame 10 millions à trois agences de publicité

JOËL-DENIS BELLAVANCE ET VINCENT MARISSAL

OTTAWA — Nouveau chapitre spectaculaire dans le feuilleton des commandites : le gouvernement Martin part aux troupes de trois agences de publicité de Montréal qui ont touché de généreuses commissions sans effectuer de véritable travail dans le cadre de ce programme de visibilité du fédéral, afin de recouvrer au moins 10 millions de dollars.

Le gouvernement s'apprête en effet à donner le feu vert à ses avocats afin d'intenter une poursuite au civil contre les trois agences de publicité qui ont été au coeur du scandale des commandites dans le but de récupérer cette imposante somme d'argent, a appris *La Presse*.

> Voir **OTTAWA** en page A8

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Paul Martin s'en va faire une tournée en Asie. Il me semble qu'ils ont déjà assez de problèmes comme ça.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 13
Bandes dessinées	AFFAIRES 14
Bridge	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 12 et 13
Feuilleton	AFFAIRES 14
Forum	A 15 à 17
Horaires télévision	ARTS 6
Loteries	A 9
Mots croisés	AFFAIRES 14 et SPORTS 8
Mot mystère	AFFAIRES 14
Observateur	AFFAIRES 10
Petites annonces	AFFAIRES 10 et AFFAIRES 2
Trait d'union	LP2 18 et 19
Vin	ACTUEL 4

Météo

Nuageux avec percées de soleil, maximum 6, minimum -7, plus de détails en page SPORTS 12



Les secouristes cherchent des survivants en Californie



PHOTO ANA ELISA FUENTES, GETTY IMAGES

Le gouverneur de l'État de Californie, Arnold Schwarzenegger, a constaté de visu les dommages causés par l'effondrement d'un pan de montagne lundi dans la petite municipalité de La Conchita, au bord du Pacifique, où une trentaine de maisons ont été ensevelies à la suite des pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région. Hier soir, les autorités avaient recensé au moins 10 morts et 12 disparus. Nos informations en page A11.

Prêts et bourses: les étudiants auront droit à un répit

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Québec accorde un répit aux étudiants. À partir de novembre, ceux qui ont terminé leurs études depuis moins de 10

ans pourront rembourser leur dette d'études en tenant compte de leurs revenus et de leur situation parentale.

Ce nouveau programme de remboursement proportionnel au re-

venu (RPR) coûtera 22 millions de dollars au gouvernement la première année et 60 millions d'ici 10 ans. Toutefois, les associations étudiantes affirment que c'est insuffisant et préparent la

mobilisation pour dénoncer la compression de 103 millions dans le système de prêts et bourses.

> Voir **PRÊTS** en page A6

Washington abandonne sa chasse aux armes de destruction massive en Irak

JOONEED KHAN

Confrontée à la difficulté croissante de gérer le dossier de l'Irak, l'administration Bush a annoncé hier la fin de la chasse aux armes de destruction massive (ADM) dans ce pays, admis que les élections prévues le 30 janvier « ne seront pas parfaites », et indiqué qu'elle envisageait d'amorcer un retrait des troupes américaines de ce pays durant l'année 2005.

Les combats entre insurgés d'une part et troupes étrangères et leurs supplétifs irakiens d'autre part con-

tinuaient sans répit sur le terrain, les violences ayant tué hier au moins 21 Irakiens et un soldat américain.

Protestant contre l'arrestation de son chef par les forces américaines, une autre formation sunnite, le Front national pour l'union de l'Irak, a annoncé hier son retrait des élections. Elle a indiqué que l'insécurité avait aussi motivé son retrait, rappelant avoir demandé que le vote soit repoussé de six mois.

Aux États-Unis, le *New York Times* a appelé hier à un report des élec-

tions, pour permettre à toutes les composantes d'y participer afin d'éviter le « pire scénario », une « guerre civile entre sunnites et chiites qui déstabiliserait tout le Moyen-Orient ».

La guerre entre chiites et sunnites en Irak est devenue plus que certaine, affirme un médecin irakien, le Dr Ali Fadhil, dans un premier grand reportage sur *Fallouja, cité des fantômes* diffusé mardi sur la chaîne britannique Channel-4 en coopération avec le quotidien *The Guardian*.

> Voir **IRAK** en page A6

VACHE FOLLE
LE VERDICT DES AMÉRICAINS
DANS UN MOIS
PAGE A12



50%
SUR NOS MONTURES
voir détails et sélection en succursale

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt
Sur approbation de crédit.

Examen de la vue
Vaste choix de montures signées
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

CHUM LE FEUILLETON SE POURSUIT

CHUM : LA PROCHAINE ÉTUDE

Deux experts à la rescousse

QUI

> **Guy Saint-Pierre**, président sortant de SNC-Lavalin, firme d'ingénieurs qui a été au cœur des différentes études réalisées au fil des ans sur les différents terrains identifiés pour la construction du futur CHUM. M. Saint-Pierre est aussi un ancien ministre dans le cabinet de Robert Bourassa.

> **Armand Couture**, ancien président et chef d'exploitation d'Hydro-Québec, il a piloté la construction du complexe de la Baie-James. Auparavant, il a aussi travaillé chez SNC-Lavalin.



Hôpital Saint-Luc

PHOTO IVANOË DEMERS LAPRESSE

QUOI

Les deux experts doivent revoir les analyses, avis et rapports produits à ce jour et, tout en tenant compte des compléments d'information qui pourraient survenir, ils doivent analyser les projets proposés pour l'implantation du futur CHUM. Ils seront payés chacun 1100\$ par jour pour leurs travaux, jusqu'à concurrence de 30 000\$ chacun.

QUAND

Leur rapport doit être remis le 2 février 2005

CRITÈRES D'ANALYSE :

- > Répondre aux besoins en soins hospitaliers
- > Synergie entre le CHUM et les facultés des sciences de l'Université de Montréal
- > Sécurité de l'emplacement proposé (environnement, industrie)
- > Accessibilité (réseaux routiers, transports en commun)
- > Investissements requis



Gare de triage d'Outremont

PHOTO IVANOË DEMERS LAPRESSE

CHRONOLOGIE DU PROJET

Février 1995 : Le ministre de la Santé, Jean Rochon, dépose un mémoire annonçant le regroupement des hôpitaux Hôtel-Dieu, Notre-Dame et Saint-Luc en un seul, le CHUM.

Automne 1996 : La fusion devient effective.

Avril 1999 : Le premier ministre Lucien Bouchard annonce officiellement la construction du CHUM sur un seul emplacement.

Avril 1999 : Il est question d'agrandir l'hôpital Notre-Dame ou encore l'Hôtel-Dieu.

Avril 1999 : Le Dr Jules Hardy propose le (CHUM Mont-Royal) sur le terrain du parc voisin de l'Hôtel-Dieu.

Juin 1999 : La Ville de Montréal propose que le CHUM soit situé à l'ouest des Brasseries Molson, près du Faubourg Québec.

Janvier 2000 : La ministre de la Santé, Pauline Marois, annonce que le nouveau CHUM sera situé dans le quadrilatère formé par la rue Saint-Denis, les boulevards Rosemont et Saint-Laurent et la rue Bellechasse (6000, Saint-Denis).

Avril 2004 : Mandatés pour revoir les projets des deux mégahôpitaux, les anciens premiers ministres Brian Mulroney et Daniel Johnson recommandent la construction du CHUM au 1000, rue Saint-Denis, sur le terrain de l'hôpital Saint-Luc.

Juin 2004 : Québec approuve le projet.

Juillet 2004 : Appuyé par des hommes d'affaires influents, le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, propose d'édifier le nouveau CHUM à la gare de triage du Canadien Pacifique, à Outremont.

TEXTES : PASCALE BRETON ET ÉMILIE CÔTÉ



PHOTO IVANOË DEMERS, LA PRESSE

Le Centre professionnel médical et paramédical Beaumont, actuellement en construction le long de la gare de triage d'Outremont, où pourrait être construit le futur CHUM. À l'arrière, un édifice de cinq étages abrite déjà une quinzaine de cliniques médicales et d'entreprises oeuvrant dans le secteur de la santé.

Le privé a fait son choix: Outremont

ANDRÉ NOËL

Un gigantesque centre médical et paramédical privé est en construction le long de la gare de triage d'Outremont, un des emplacements possibles du futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Le promoteur, le Groupe Accueil, exploite en France la société Les Repas Santé, qui fabrique et distribue des plats cuisinés dans les hôpitaux.

L'édifice s'étendra sur 13 000 mètres carrés répartis sur deux étages. Une superficie supérieure à un terrain de football par étage. Un locataire a déjà été trouvé : la firme Algorithme Pharma, qui fournit des services de recherche pour l'industrie pharmaceutique.

Le représentant du Groupe Accueil au Québec, Yvon Martineau, a dit que tout le bâtiment sera occupé par des entreprises liées au secteur de la santé. Hormis Algorithme Pharma, il n'a pas précisé lesquelles. Il a seulement évoqué la possibilité d'intéresser des laboratoires et des compagnies d'assurances spécialisées dans le secteur de la santé.

« Il y a déjà des cliniques qui sont là (dans les environs immédiats), a-t-il dit. Il y a des médecins. (Le nouvel édifice), ça va être des services périphériques à la santé (...) Il y a toutes sortes d'organisations liées à la santé qui sont venues nous voir... »

« Vous comprendrez (que) les locataires qui sollicitent de l'espace, eh bien ! ils sont convoités par plusieurs compétiteurs. Alors pour moi, c'est difficile de vous dire quels sont ceux qui le font... (Il y a) des laboratoires ou des organismes qui... je vais vous donner un exemple, je sais qu'ils ne sont pas

La rue Beaumont, parallèle à la gare de triage, est en train de devenir le centre d'un « technopole de la santé », projet mis de l'avant par Robert Lacroix, recteur de l'Université de Montréal.

chez nous, la Croix-Bleue (une compagnie d'assurances, active entre autres dans l'assurance hospitalisation). »

M. Martineau, du cabinet d'avocats Fasken Martineau, a déjà été le conseiller juridique de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, qui l'a ensuite nommé à la présidence du conseil d'administration d'Hydro-Québec, poste qu'il a quitté depuis. Il est membre du conseil d'administration du groupe Jean Coutu.

Jean Coutu, président du groupe, a cosigné une lettre ouverte, la semaine dernière, demandant au gouvernement de construire le futur CHUM sur les terrains de la gare de triage d'Outremont. M. Martineau, quant à lui, a dit qu'il n'avait pas d'opinion sur le sujet.

Plusieurs compagnies travaillent à la construction du nouvel édifi-



PHOTO IVANOË DEMERS, LA PRESSE

Un panneau annonce l'ouverture du Centre professionnel Beaumont pour septembre.

ce, officiellement appelé Centre professionnel médical et paramédical Beaumont. Parmi elles, la firme d'urbanistes Daniel Arbour et associés. C'est cette même société qui a préparé le sommaire du projet de l'Université de Montréal favorisant la construction du CHUM sur les terrains voisins occupés par la gare de triage. Dans le passé, la firme

ce, officiellement appelé Centre professionnel médical et paramédical Beaumont. Parmi elles, la firme d'urbanistes Daniel Arbour et associés. C'est cette même société qui a préparé le sommaire du projet de l'Université de Montréal favorisant la construction du CHUM sur les terrains voisins occupés par la gare de triage. Dans le passé, la firme

d'urbanistes a aussi été mandatée par le gouvernement québécois pour étudier les autres emplacements possibles.

Nouveaux voisins

La rue Beaumont, parallèle à la gare de triage, est déjà en train de devenir le centre d'un « technopole de la santé », projet mis de l'avant par Robert Lacroix, recteur de l'Université de Montréal et fondateur du Groupe Cirano, centre de recherches auquel participent de grandes entreprises, et qui fait la promotion des partenariats public-privé.

Juste à côté du futur Centre médical et paramédical se trouve l'édifice René-Laënnec, un bâtiment de cinq étages qui héberge une quinzaine de cliniques médicales ou d'autres entreprises du domaine de la santé.

Parmi elles : la clinique médicale MD-Plus, ouverte l'automne dernier par les docteurs Luc Bessette, Christian Hobden et Alain Chamoun. Cette clinique fonctionne sur un mode entièrement privé : n'acceptant pas la carte d'assurance-maladie, elle demande 100 \$ pour un examen général.

L'année dernière, la deuxième pharmacie Jean Coutu en importance du Québec a été construite au nord de la rue Beaumont. Ultramoderne, cette pharmacie offre des services de bilan lipidique complet, d'injections de médicaments, de soins de plaies, etc. L'édifice abrite aussi la Clinique Procrea (spécialisée dans les traitements de fertilité), un laboratoire du sommeil et d'autres cliniques. Jusque-là, le groupe Urgel Bourgie qui se targue d'avoir son « laboratoire » rue Beaumont ! C'est dans ce très grand complexe funéraire, qui est aussi le siège social de la compagnie, que sont embaumés tous les corps envoyés chez Urgel Bourgie dans la région montréalaise. Un lieu idéal pour la formation en thanatologie.

Selon Yvon Martineau, le Centre médical et paramédical Beaumont pourrait ouvrir ses portes dès l'été prochain. Le coût de construction s'élève à environ 10 millions de dollars. Plus à l'ouest, toujours le long de la gare de triage, se trouve un centre commercial, occupé entre autres par une vaste épicerie Metro. Tout ce quartier fait partie de l'arrondissement de Mont-Royal.

CHUM LE FEUILLETON SE POURSUIT



PHOTO IVANOÏH DEMERS, LA PRESSE

Le terrain de la gare de triage d'Outremont pourrait accueillir le futur CHUM, mais rien n'est encore sûr. Québec vient de mandater deux nouveaux experts pour revoir les analyses produites à ce jour.

Déjà 63,4 millions en études

Des experts ont reçu plus de 1000 \$ par jour pour évaluer les projets du CHUM et du CUSM

PASCALE BRETON

Plus de 63,4 millions ont été engloutis en quatre ans pour des études et commissions de toutes sortes dans le dossier des centres hospitaliers universitaires anglophone et francophone. Et pendant que le compteur tourne, une décision se fait toujours attendre concernant le CHUM.

Des documents obtenus par *La Presse* en vertu de la loi d'accès à l'information révèlent que pour le seul dossier du CHUM, une somme de 38,3 millions a été consentie du 1^{er} avril 2001 au 1^{er} décembre 2004.

À peine en poste, le gouvernement Charest a remis en doute la décision de l'ancien gouvernement péquiste de construire le futur centre hospitalier de l'Université de Montréal sur le terrain du 6000, rue Saint-Denis, dans le quartier Rosemont—Petite-Patrie.

Le gouvernement a alors démantelé la Société d'implantation du CHUM (SICHUM), qui, à elle seule, a dépensé quelque 20 millions en études et travaux préliminaires.

Le premier ministre a ensuite nommé une commission d'analyse coprésidée par les anciens premiers ministres Daniel Johnson et Brian Mulroney afin de réévaluer les diffé-

rents projets sur la table, tant pour le CHUM que pour le Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

Dans le cas du centre hospitalier francophone, une solution de rechange a alors été proposée : la construction du futur CHUM au 1000, rue Saint-Denis, soit l'actuel hôpital Saint-Luc, scénario qui a finalement été retenu, d'abord par la commission, puis par le gouvernement.

Une enveloppe de 3 millions, répartie en parts égales entre le CHUM et le CUSM, a été allouée pour les tra-

Pour le seul dossier du CHUM, une somme de 38,3 millions a été consentie du 1^{er} avril 2001 au 1^{er} décembre 2004.

vaux de la commission Mulroney-Johnson.

Selon les documents obtenus par *La Presse*, les contrats — non signés — des deux anciens premiers ministres stipulent que leur salaire est de 1100 \$ pour une journée de huit heures. Le contrat précise aussi que les deux coprésidents ne sont pas obligés de travailler exclusivement pour la commission pendant la durée de leur mandat qui s'est échelonnée du 3 novembre 2003 au 16 avril 2004.

Au total, M. Mulroney a travaillé 13

jours pour un revenu de 15 399 \$ et M. Johnson 24 jours et demi pour un salaire de 28 974 \$.

Le secrétaire de la commission et ancien directeur général de l'ex-régie régionale de Montréal, Marcel Villeneuve, a pour sa part été payé 86 132 \$, soit 770 \$ par jour.

Il faut préciser que MM. Johnson et Villeneuve ont été mis à contribution à l'automne 2004 lorsque le gouvernement leur a demandé de produire un avis supplémentaire concernant le projet piloté par le recteur de l'Uni-

versité de Montréal à la gare de triage du Canadien Pacifique, à Outremont.

mission, c'est près d'un demi-million qui a été versé en salaires.

Les firmes réquisitionnées pour les études et les analyses des projets se sont pour leur part partagé une somme de 878 628 \$ depuis l'automne 2003.

« La commission a dû transmettre son rapport au ministre dans des délais très courts. C'est pourquoi elle a procédé à l'embauche de professionnels, à un tarif supérieur à celui prévu aux règles habituelles, compte tenu de l'expertise requise », justifiait d'ailleurs le sous-ministre Pierre Malouin dans une lettre au Conseil du Trésor datée du 16 juin dernier.

Le sous-ministre demandait au Conseil d'autoriser, de façon exceptionnelle, le paiement de 163 969 \$ pour les honoraires de deux « collaborateurs de confiance » réquisitionnée par la commission Mulroney-Johnson, soit Robert Borduas et Mira Gauvin.

Malgré tout, les travaux de cette commission n'ont pas suffi. Après le second avis produit par Daniel Johnson l'automne dernier, le gouvernement Charest vient de mandater deux nouveaux experts indépendants pour étudier la question.

Guy Saint-Pierre et Armand Couture, qui ont transité notamment par la Banque Royale, SNC-Lavalin et Hy-

dro-Québec, doivent revoir les analyses produites à ce jour et rendre leur rapport d'ici le 2 février. Ils reçoivent chacun 1100 \$ par jour, jusqu'à concurrence de 30 000 \$ chacun.

Une décision uniquement stratégique, estime la députée de Hochelaga-Maisonneuve et critique de la santé, Louise Harel. « C'est une manière de retarder la décision. Essentiellement, les nominations de MM. Saint-Pierre et Couture ont été faites par le gouvernement de façon à se donner un mois de plus. »

ILS ONT REÇU

878 628 \$

L'ensemble des firmes qui ont été appelées à se pencher sur les projets depuis l'automne 2003

86 132 \$

Marcel Villeneuve, ex-directeur général régie régionale de Montréal

28 974 \$

Daniel Johnson, ex-premier ministre et coprésident d'une commission d'étude

15 399 \$

Brian Mulroney, ex-premier ministre et coprésident d'une commission d'étude

L'opposition réclame une consultation publique

PASCALE BRETON

Estimant qu'il est temps d'obtenir l'unanimité dans le projet de construction du nouveau CHUM, les députés péquistes de l'île de Montréal réclament la convocation d'une commission parlementaire. Une demande balayée du revers de la main par le gouvernement Charest.

En conférence de presse hier matin, cinq députés — Rita Dionne-Marsolais, Louise Harel, Nicolas Girard, Diane Lemieux et Elsie Lefebvre — ont réclamé la tenue d'une commission parlementaire de quelques jours.

Cette consultation publique permettrait selon eux de faire le point sur les projets présentés et de prendre une décision qui fera l'affaire d'une majorité de personnes.

Ils en ont profité pour remettre sur la table le projet du 6000, rue Saint-Denis, au coeur de Rosemont—Petite-Patrie.

Ce projet faisait l'unanimité, permettrait d'intégrer les facultés des sciences de la santé de l'Université de Montréal et en plus, les travaux déjà réalisés permettraient de respecter l'échéancier de 2010, a fait valoir hier la députée d'Hochelaga-Maisonneuve et critique en matière de santé, Louise Harel.

La députée de Bourget et leader par-

lementaire de l'opposition, Diane Lemieux, a pour sa part dénoncé le manque de transparence du gouvernement Charest dans ce dossier.

« Les gens se demandent — et c'est pour ça qu'on demande une commission parlementaire — comment va se prendre cette décision. Est-ce à coups de soupers ? À coups de lobbies ? À coups de rencontres informelles ? On ne peut pas prendre une décision comme celle-là en dehors de la transparence », a lancé M^{me} Lemieux.

La demande des députés péquistes a aussitôt été rejetée par le gouvernement. Il n'est pas question d'organiser des consultations publiques, a déclaré Cathy Rouleau, attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

Lorsque le Parti québécois était au pouvoir, il n'a pas tenu de commission parlementaire avant d'arrêter son choix sur le 6000, rue Saint-Denis, a rappelé M^{me} Rouleau.

« Du côté de la transparence et de la rapidité de la décision dans le dossier du CHUM, on n'a pas à rougir face au PQ. Ils ont été là pendant neuf ans et entre le moment de leur arrivée et de leur départ, même leur projet n'avait plus la cote au sein de leur propre gouvernement. »



PHOTO IVANOÏH DEMERS, LA PRESSE

En attendant la décision du gouvernement, le CHUM poursuit ses activités dans trois hôpitaux, comme ici à Saint-Luc.

ACTUALITÉS

Entente historique à New York pour réduire la pollution

CHARLES CÔTÉ

On devrait respirer un peu mieux dans le sud du Québec d'ici quelques années, grâce à l'entente intervenue entre l'État de New York et les propriétaires de centrales électriques au charbon.

Cette entente, annoncée mardi, met fin à des poursuites intentées il y a cinq ans par le procureur général de l'État de New York, Eliot Spitzer, contre les compagnies propriétaires de six centrales thermiques, dont quatre sont toujours exploitées. Ces dernières totalisent plus de 1600 mégawatts de puissance, plus que la centrale Manic-5 d'Hydro-Québec.

Avec cette entente, les émissions d'oxydes nitreux et de dioxyde de soufre, deux ingrédients du smog et des pluies acides, diminueront de 70 % à 90 % d'ici 2013, grâce à l'installation de filtres antipollution.

Selon le bureau du procureur général de l'État de New York, les réductions d'oxyde nitreux (NOx) représenteront l'équivalent de retirer 2,5 millions d'automobiles de la circulation. Celles de dioxyde de soufre équivaldront aux émissions de tous les autobus et tous les camions circulant aux États-Unis.

En plus, comme effet secondaire, les émissions de mercure devraient aussi diminuer, mais dans une moindre mesure. Les cheminées de ces centrales cracheront aussi moins de suie.

« C'est la plus grande victoire juridique de l'histoire pour l'air pur dans l'État de New York », affirme John Walke, directeur de la qualité de l'air pour le Natural Resources Defense Council, groupe américain de défense de l'environnement. Mais c'est aussi une victoire qui a une grande importance politique. Elle

démontre que sous l'administration Bush, les chefs de file pour la qualité de l'air et la lutte contre les changements climatiques sont dans les États, et non à Washington. »

Les effets sur la santé seront très concrets dans la région de Buffalo, où les deux plus grosses centrales sont situées. « Chaque année, il devrait y avoir 100 décès, 300 hospitalisations et des milliers de crises d'asthme en moins », affirme Peter Iwanowicz, de l'Association pulmonaire américaine.

Mais il y aura aussi plus d'air pur à Montréal. « Nous espérons que pour les régions plus éloignées, comme le sud du Québec, il y aura moins de jours d'alerte au smog et à l'ozone », dit M. Iwanowicz.

En effet, l'entente dans l'État de New York a été saluée par les experts en qualité de l'air de ce côté-ci de la frontière.

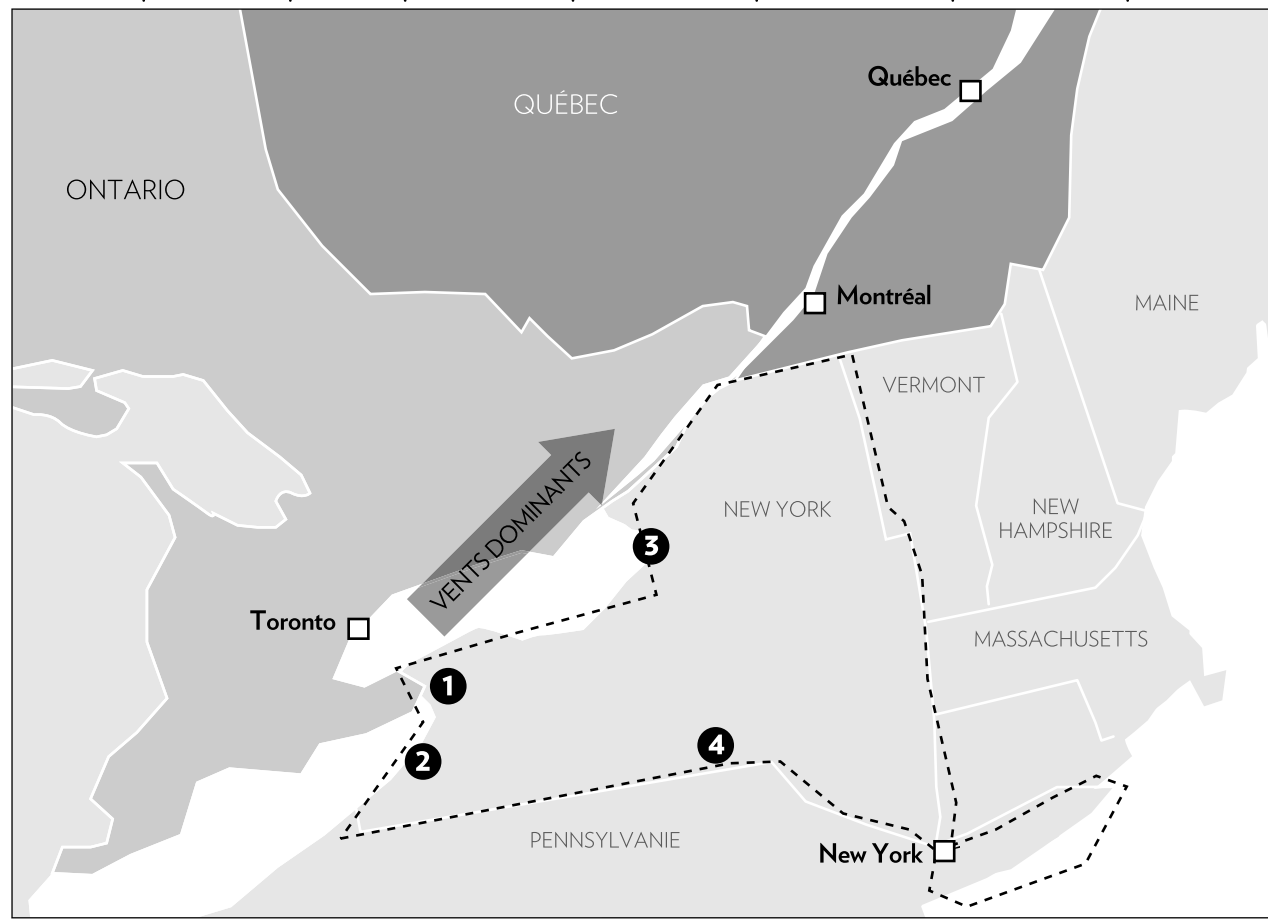
« L'été, les vents dominants viennent 60 % du temps du sud-ouest, dit Mario Benjamin, météorologue à Environnement Canada. C'est sûr que les émissions de ces cheminées viennent chez nous. Dans le sud du Québec, la qualité de l'air est fortement influencée par les émissions de New York, de l'Ohio, du Michigan, etc. »

« Le Québec est au bout du tuyau d'échappement de l'est du continent, dit André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique. On voit que l'État de New York agit, que les autres États de la Nouvelle-Angleterre combattent la pollution. Ça renvoie le Québec face à ses engagements. » Le Québec doit maintenant faire sa part, dit-il, en adoptant un programme d'inspection obligatoire des véhicules.

Mais il reste beaucoup de travail à faire aux États-Unis. L'État de New

ÉMISSIONS DES QUATRE CENTRALES SOUMISES À LA NOUVELLE ENTENTE

Compagnie	Centrale	Puissance	Ville	Émissions actuelles SO ₂ (tonnes)	Émissions actuelles NOx (tonnes)	Émissions actuelles mercure (kg)	Réductions projetées
1	NRG	Huntley	Tonawanda	35 379	6493	91	81% à 87%
2		Dunkirk	Dunkirk	47 090	5 572	86	
3	AES	Greenidge	Torrey	17 640	2891	28	70% à 90%
4		Westover	Johnson City	13 672	2 493	16	
TOTAL				113 781	17 449	221	



Selon le bureau du procureur général de l'État de New York, les réductions d'oxyde nitreux (NOx) représenteront l'équivalent de retirer 2,5 millions d'automobiles de la circulation.

York poursuit également des propriétaires de centrales situées en Ohio, en Indiana et en Pennsylvanie. Toutes ces centrales ont en commun d'avoir été renouvelées ou agrandies sans qu'on les ait dotées de filtres antipollution, ce qui constitue une violation du Clean Air Act, une loi fédérale américaine.

Mais il y a des centaines de centrales qui ne peuvent être visées par ces

poursuites, car elles n'ont pas été renouvelées ni agrandies. Elles continuent d'être exploitées en toute légalité, même si elles sont aussi polluantes que celles visées dans les poursuites.

« Il y a une douzaine d'autres centrales dans l'État de New York qui ont été construites avant l'adoption du Clean Air Act, en 1970, dit M. Iwanowicz. On aurait tout avantage

à y installer le même type de filtres. »

Puis, de nombreux polluants, comme le mercure, demeurent non réglementés, ajoute-t-il. Sauf dans quatre États. « Nous allons continuer de demander à l'État de réduire de 90 % de la pollution pour toutes les centrales, devant le vide total de volonté de la part du gouvernement fédéral », affirme M. Iwanowicz.

GRAND SOLDE

CHEZ BERNARD TROTTIER SPORTS

des rabais jusqu'à 70%

SKIS PARABOLIQUES

- Skis Elan "X Carve 1.0" **99⁹⁵\$** (Se vendait : 229,95 \$ EN SPÉCIAL À)

MINI-SKIS (FIXATIONS AJUSTABLES INTÉGRÉES)

- Mini-skis Elan "Roller" 93 cm et Elan "Expo" 99 cm **99⁹⁵\$**

ENSEMBLES DE SKIS PARABOLIQUES POUR ADULTES

- Skis Elan "X Carve 1.0"
- Fixations Salomon "C509 Driver +"
- Bottes Dalbello (H et F) FX 5.9 ou FX 5.7 **299⁹⁵\$** (Se vendait : 539,95 \$ EN SPÉCIAL À)
- Skis Elan "A4", "W4" ou "Whisper 4"
- Fixations Salomon "C509 Driver +"
- Bottes Dalbello (H et F) FX 5.9 ou FX 5.7 **369⁹⁵\$**
- Bottes Dalbello (H et F) FX 5.9 ou FX 5.7 **499⁹⁵\$**

SKIS-SYSTÈMES HAUT DE GAMME

- Skis Elan "S12 Fusion"
- Fixations intégrées Elan "Fusion" **699⁹⁵\$**
- Skis Elan "S8 Fusion"
- Fixations intégrées Elan "Fusion" **599⁹⁵\$**

ENSEMBLE DE SKIS ALPINS PARABOLIQUES JUNIORS (GARÇONS ET FILLES)

- Skis Elan "Carve Jr"
- Fixations Salomon "C305" & Pôles Kerma "Jr" **159⁹⁵\$**
- Bottes Tecnica "Racer Jr" **219⁹⁵\$**

ENSEMBLES DE PLANCHE A NEIGE POUR ADULTES

- Planche Nitro "Icon"
- Fixations LTD "LT20" **269⁹⁵\$**
- Bottes Burton "Tribute", Lamar "Clash" ou LTD "Freedom" **369⁹⁵\$**

ENSEMBLES DE PLANCHE A NEIGE POUR JUNIORS

- Planche Nitro "Brawler", Rossignol "Pro Jr" ou LTD "Belle"
- Fixations Nitro "Brawler" **199⁹⁵\$**
- Bottes Lamar "Justice", "Force" ou Nitro "Vandal" **269⁹⁵\$**

ENSEMBLES DE SKI DE FOND

- Skis Karhu "Sprint", "Pioneer" ou "Quanik" **229⁹⁵\$**
- Fixations Salomon "SNS Profil Auto"
- Bottes Salomon "Escape B5" (H) ou "Vitane B5" (F)
- Pôles Kerma

VÊTEMENTS de ski alpin, planche à neige et de ski de fond

JUSQU'À 70% DE RABAIS!

On a les sports de neige dans la peau

BERNARD TROTTIER SPORTS

Ces promotions ne peuvent être jumelées à aucune offre. Les photos sont à titre indicatif seulement.

● 3680, boul. Taschereau GREENFIELD PARK ● 183D, boul. Hymus POINTE-CLAIRE ● 2929, boul. St-Martin Ouest, (Centropolis) LAVAL ●



PIERRE FOGLIA

Courrier santé

Plutôt que courrier, retour sur deux chroniques écrites avant les Fêtes, deux chroniques sur la santé, qui disaient toutes deux que ce n'est pas le bordel que l'on croit dans la santé au Québec, et qu'à cette enseigne, *Les Invasions barbares* sont peut-être du bon cinéma — mais très malhonnêtement documenté. Remarquez, je n'ai encore pas encore vu le film, ma fiancée est justement partie le louer au dépanneur du village qui a une section vidéo. J'ai assez hâte.

Deux chroniques santé donc, l'une sur le sang, les greffes de moelle osseuse et l'équipe de chercheurs de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. L'autre sur Riccardo, 49 ans, en phase terminale d'un cancer du poumon, que j'étais allé voir chez lui, dans Villeray, où j'avais été accueilli par Biko, un *golden noir exubérant*, écrivais-je, ce dont il s'est grandement insulté, m'a-t-on rapporté. Quel tata, aurait-il aboyé, avant de pisser sur ma chronique. Un *golden* ne peut à l'évidence être noir. Il s'agit bien sûr d'un labrador. Toutes mes excuses à Biko.

Et mes excuses aussi à Riccardo qui m'avait convoqué expressément pour témoigner de la qualité des soins qui lui sont dispensés depuis deux ans, tant par le CLSC Villeray que par Entraide Ville-

Marie, un organisme de soins palliatifs gratuits à domicile — pour cancéreux seulement — qui couvre tout Montréal et Laval. Cette partie de son témoignage est assez bien rendue dans mon texte, mais Riccardo m'avait dit aussi que ce système était grandement fragilisé par l'esprit PPP qui préside maintenant à la gouvernance des affaires de l'État. « Votre chronique laisse un peu l'impression d'une béate agonie, me reprochait-il gentiment le lendemain, alors que je suis peut-être le dernier des mourants heureux. Le système est menacé de toutes parts. Dans cet esprit des PPP (partenariats public-privé) qui fait de l'État une entreprise, le mourir aussi devra bientôt être rentable, croyez-le ou non, M. Foglia, on s'en va vers des soins palliatifs compétitifs ! »

C'est ce qui m'a le plus impressionné chez Riccardo, le mourant social. Comment rester un être social — et soucieux du tissu social — jusqu'à la fin. À ma dernière extrémité aurais-je, comme lui, la générosité de me soucier encore du bien commun ? C'est une question idiote bien sûr. On doit suivre sa pente plus encore dans ses instants là, je serai donc furieusement individualiste.

André Joyal, matheux de l'Université du Québec à Trois-Rivières que j'ai connu jadis dans l'en-

tourage de Pierre Vallières et Charles Gagnon — si c'est bien le même André Joyal — m'écrit : *Salut man, ce monsieur Riccardo fait oeuvre bien utile avant de mourir... Il y a trois ans ma mère a été hospitalisée (à Notre-Dame) en pleine nuit. Elle avait 91 ans. Je suis allé la voir, elle était dans un corridor, oui dans un corridor et ça courait autour d'elle. Sauf qu'ils l'ont guérie. Quatre-vingt-onze ans. Ils l'ont retournée guérie dans son centre d'hébergement. Elle va bientôt avoir 95 ans.*

Cela résume assez bien notre système de santé. Tu sais que Arcand a dit en entrevue que ce système était digne du tiers-monde ? Demande-lui donc c'était en quelle année il est allé au Sud-Soudan, la dernière fois...

Si la chronique Riccardo, publiée la veille de Noël, en a laissé perplexes plusieurs (ainsi Mme Perreault de Trois-Rivières, dont le mari, 47 ans, deux enfants, cancer du poumon, n'a pas encore réussi à avoir un rendez-vous avec un oncologue !), la chronique sur le sang et les greffes de moelle osseuse, publiée quelques jours avant, a fait, elle, l'unanimité. Il y a longtemps que je n'avais pas reçu un courrier aussi abondant, et aussi résolument enthousiaste.

À l'origine de cette chronique, le témoignage de Mme Christiane Sauvé, guérie d'une leucémie aiguë par l'équipe de chercheurs du

centre de greffe de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, et en particulier, ici, le Dr Lambert Busque.

Quel hasard votre chronique de ce matin ! Je débute aujourd'hui un traitement qui va me conduire à une greffe de cellules souches à Maisonneuve-Rosemont. Je remercie Mme Sauvé de son témoignage, me voilà à espérer que je ne fais pas tout cela pour rien (Ève C).

Votre chronique tombe le lendemain du service d'une parente qui m'était très chère, Brigitte, décédée hier des suites d'une leucémie, elle avait 25 ans. Elle était traitée à Maisonneuve-Rosemont, probablement par la même équipe que Mme Sauvé. Je veux rappeler l'importance des dons de moelle pour ces greffes qui sauvent souvent la vie, même si cela n'a pas été le cas pour Brigitte. (Sébastien G)

Je suis étudiante en médecine, j'ai failli pleurer en lisant votre article, pourtant ce n'était pas triste, j'ai failli pleurer de joie, je crois bien. Il est vrai que je suis fatiguée, c'est la période des examens, mon dernier demain. Merci (Valérie).

Et beaucoup d'autres. Celui-là, Jacques Gauthier, a subi quatre greffes de moelle osseuse, la dernière datant du 2 septembre... *Je veux insister sur la qualité des soins, le dévouement des infirmières de tout le personnel du Jewish General Hospital. Mon médecin, Martin Gyger, a travaillé 27 ans à Maisonneuve-Rose-*

mont avant de faire des greffes au Jewish.

Pour finir, des nouvelles de Valentine. Elle va bien. Aussi bien qu'on peut aller avec un cancer dans les os. Plusieurs cancers en fait. Valentine est soeur missionnaire dans une petite congrégation qui a une antenne ici, boulevard Saint-Joseph. Valentine est nigériane, elle aura 40 ans au mois de mars. Adorable. Je vous ai parlé à quelques reprises des écoeuranteries que lui a fait Immigration Canada qui montre beaucoup moins de compassion pour les bonnes soeurs cancéreuses, que pour les danseuses roumaines. On était devenus amis même si des petites choses, Dieu par exemple, nous séparaient. Elle est repartie au Nigeria il y a environ deux mois. Elle en a eu soudain assez de la chimio et de tout ça. Elle se battait à mains nues si on peut dire, refusant tout médicament qui pouvait altérer sa lucidité, la morphine par exemple.

Quand je suis allé la saluer le jour de son départ, elle m'a dit : *Si jamais vous deviez reparler de moi dans votre chronique, n'oubliez pas de remercier tout le personnel du service d'oncologie de l'hôpital Charles-LeMoine, et tout particulièrement le Dr Jean Latreille. Ce sont des gens de bien. Des gens admirables.*

C'est fait, madame.

Les grévistes de la SAQ veulent adhérer à la CSN

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le conflit à la Société des alcools du Québec, qui stagne depuis la fin de semaine du 18 décembre, pourrait prendre une tournure inattendue si la CSN s'en mêle.

En effet, des démarches ont été entreprises au cours des dernières heures auprès de la centrale syndicale par le bureau du syndicat indépendant qui représente les 3800 travailleurs en grève depuis le 19 novembre.

Selon nos sources, une réunion a été tenue hier soir dans un hôtel de Québec, où des délégués de la CSN venus de diverses régions ont été appelés à discuter de cette demande d'adhésion.

Privés de rapport de force depuis que la période des Fêtes est terminée, les syndiqués s'inquiètent de l'issue de ce conflit qui

semble vouloir perdurer, cependant que diverses rumeurs minent leur moral. Parmi ces rumeurs, signalons la volonté présumée de la direction de la SAQ de réduire le nombre de succursales ou de magasins pour accroître celui des agences. Il s'agirait en quelque sorte d'une demi-privatisation destinée, entre autres, à affaiblir le syndicat.

En adhérant à la CSN, les grévistes de la SAQ pourraient bénéficier d'une force de négociation plus sérieuse ainsi que d'un soutien financier indispensable pour la poursuite de leur lutte.

Les négociations achoppent sur l'organisation du travail des employés à temps partiel, qui constituent 68 % de l'ensemble des effectifs. Le 8 décembre, les grévistes ont rejeté à 88 % une offre patronale proposant une augmentation salariale de 2 % par année, jusqu'en 2011.

SAQ

Une porte-parole du syndicat prise à faire du vandalisme

TRISTAN PÉLOQUIN

Dur coup pour l'image des grévistes : un des principaux porte-parole du syndicat des employés de magasins et de bureaux de la SAQ, Lisa Courtemanche, s'est récemment fait prendre par les policiers en flagrant délit de vandalisme, bombe aérosol à la main, en train d'écrire des graffitis sur la vitrine d'une succursale de la société d'État.

L'incident, qui s'est produit pendant la période des Fêtes sur la Rive-Sud, a valu à Mme Courtemanche l'interdiction de s'approcher à moins de 100 mètres de toute succursale de la SAQ. Elle a également été écartée par le syndicat de toute responsabilité de porte-parole à la suite de ce méfait.

Avant l'incident, Mme Courtemanche avait dénoncé à maintes reprises les actes d'intimidation et de vandalisme faits par cer-

tains grévistes, tout en affirmant que le syndicat n'est pas en mesure de les contrôler.

L'ancienne porte-parole n'a voulu donner aucune précision, hier, sur les circonstances de son arrestation. « C'est ma vie privée, je n'ai pas à parler de cela dans les médias », a-t-elle dit. Le président du syndicat, Martin Charron, a également refusé tout commentaire. « Je ne vois pas ce que peut apporter cette information dans le débat à l'heure actuelle », a-t-il justifié.

Qualifiant l'incident de « malheureux », la porte-parole de la SAQ, Linda Bouchard, a pour sa part indiqué à *La Presse* qu'aucune mesure particulière n'a été prise contre Mme Courtemanche depuis son arrestation.

Un fonds de grève qui achève

Par ailleurs, 25 jours après la suspension des pourparlers entre les deux parties, la situation sem-

ble de plus en plus désespérée pour les travailleurs.

Selon nos informations, après 55 jours de débrayage, le fonds de grève, qui permet aux syndiqués de toucher 200 \$ par semaine en échange d'une vingtaine d'heures sur les piquets de grève, sera à sec au plus tard d'ici deux semaines. Les dernières allocations auraient été versées avec un peu de retard, ont affirmé des syndiqués sous le couvert de l'anonymat.

Le président du syndicat, Martin Charron, a toutefois refusé de confirmer cette information. « Disons que c'est évident qu'après presque deux mois de grève, la santé financière du syndicat n'est pas aussi bonne qu'elle l'était au départ », s'est-il contenté d'indiquer.

Le syndicat a déjà bénéficié de l'appui financier de plusieurs autres syndicats, dont celui des employés de la Liquor Control Board of Ontario.

Le BMW X5 avec xDrive

www.bmw.ca/xDrive
1 800 667-6679

Le plaisir de conduire.

TRACTION | RENDEMENT maximale | maximal

xDrive

Le BMW X5 avec xDrive. Une traction intégrale qui vous permet d'agripper la route comme jamais vous ne l'auriez cru possible.

3288856A

32883212

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Deux emplacements pour le futur CHUM

CHUM suite de la page A1

d'Outremont et de l'autre, par les partisans du 1000, rue Saint-Denis, qui réclament un hôpital au centre-ville, le gouvernement Charest tente de ménager la chèvre et le chou. Il souhaite aussi respecter la balise financière qu'il avait lui-même fixée, à savoir 1,1 milliard, dont 800 millions provenant de fonds publics.

De 700 à 550 lits

Le projet piloté par le recteur de l'Université de Montréal à la gare de triage d'Outremont, projet qui a forcé le gouvernement Charest à revoir sa décision initiale de construire le CHUM à Saint-Luc, prévoyait la construction d'un hôpital de 700 lits auquel se joindraient les facultés des sciences de la santé.

Or, pour respecter les balises budgétaires fixées, Québec songe maintenant à réduire cette capacité à 500 ou 550 lits à la gare de triage. Par le fait même, il doit garder ouvert un hôpital d'environ 450 lits au centre-ville, soit l'hôpital Notre-Dame, a appris La Presse. Il y aurait donc deux emplacements pour le centre

hospitalier universitaire.

« La différence ferait en sorte qu'on soit obligé d'administrer l'hôpital Notre-Dame, ce qui n'était pas notre choix d'origine et de lui donner une vocation universitaire, parce que ça va représenter en pratique entre 45 et 50 % de nos activités. Ça fout par terre toute la planification clinique qui se construit depuis au moins sept ans autour du projet CHUM », reconnaît le président de son conseil d'administration, Patrick Molinari.

Le scénario maintenant envisagé par Québec brouille en effet les cartes. « Dans ce modèle, l'Université de Montréal est loin d'être gagnante. Si elle construisait sa faculté de médecine (à la gare de triage), elle la construirait à côté d'un demi-hôpital », souligne M. Molinari.

« On nous propose un CHUM asymétrique, un hôpital sur deux pattes, une souris à deux têtes », lance pour sa part, ironique, Marc Laviolette, membre du conseil d'administration du CHUM et ancien président de la CSN.

Rencontre privée

C'est mardi soir, lors d'une réu-

nion à huis clos, que M. Molinari a révélé aux membres du conseil qu'il avait été convoqué le mercredi précédent par le premier ministre Jean Charest et le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

Devant un Jean Charest impassible, le ministre Couillard avait alors demandé à M. Molinari de considérer le scénario d'un « CHUM sur deux sites », a appris La Presse.

Hier, tant du côté de M. Molinari que du côté du cabinet du ministre Couillard, on refusait de confirmer le contenu de cette rencontre privée.

« Quand on avait annoncé le 1000, rue Saint-Denis (hôpital Saint-Luc), en juin dernier, M. Couillard avait prévenu que, compte tenu des balises financières, il serait impossible de construire 700 lits « neufs », a cependant rappelé l'attachée de presse du ministre, Cathy Rouleau.

La direction du CHUM a toutefois revu ses plans et réussi à présenter un projet de 700 lits à Saint-Luc. Depuis, le recteur de l'Université de Montréal a aussi présenté un projet à la gare de triage.

Bien qu'il ait toujours refusé de se prononcer en faveur de l'un ou l'autre des projets, le conseil d'administration du CHUM a adopté une résolution indiquant clairement que, quel que soit le projet retenu, il tient mordicus à un hôpital de 700 lits sur un seul emplacement.

Synthèse défavorable à Outremont

Lors de la réunion de mardi du conseil d'administration du CHUM, M. Molinari a aussi distribué à ses membres la synthèse du Conseil exécutif (ministère du premier ministre) qui résume les avis et rapports rédigés à ce jour sur le projet d'Outremont, un document transmis la veille par le sous-ministre à la Santé, Roberto Iglesias.

Le document confirme notamment que l'avis remis par l'ancien premier ministre Daniel Johnson au gouvernement le 8 décembre penchait en faveur de Saint-Luc.

Avec une estimation frôlant les deux milliards, le projet de la gare de triage d'Outremont « signifiait un dépassement budgétaire par rapport aux balises définies », a conclu M. Johnson. Il est aussi

d'avis que le projet pourrait difficilement être réalisé selon l'échéancier prévu.

« Les risques étaient plus importants qu'avec le projet 1000, Saint-Denis » et avec le projet d'Outremont, « le centre-ville subirait possiblement un déficit de lits », affirmait M. Johnson.

Quant au comité interministériel mis sur pied à la demande du premier ministre pour évaluer la pertinence du projet de la gare de triage, le document du Conseil exécutif révèle que le comité « doute de son apport réel au développement de la médecine » universitaire.

Le groupe de travail note aussi des inconvénients en ce qui a trait à l'accessibilité pour la population à desservir et à la sécurité.

À la lumière de ce document, le gouvernement Charest a repoussé sa décision de quelques semaines et mandaté deux nouveaux experts, Guy Saint-Pierre et Armand Couture, pour analyser de nouveau les documents disponibles. Selon des sources consultées par La Presse, les deux experts travaillent maintenant sur le scénario d'un CHUM sur deux emplacements.

Prêts et bourses: les étudiants auront droit à un répit

PRÊTS suite de la page A1

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, rétorque cependant que le RPR n'est qu'un premier pas vers la révision en profondeur de l'aide financière aux étudiants. Il dit vouloir faire en sorte de ne pas mettre de côté les 15 % d'étudiants qui éprouvent des difficultés financières à la fin de leurs études.

« C'est une première étape de réinvestissement massif et de révision du système d'aide financière. Ça correspond à un besoin qui a été identifié depuis longtemps et négligé par le gouvernement précédent », a déclaré le ministre Reid.

Dès novembre prochain, on estime que 60 000 étudiants pourront se prévaloir des nouvelles mesures. Les diplômés qui éprouvent des difficultés financières pourront désormais bénéficier d'un délai pouvant aller jusqu'à 10 ans avant de rembourser progressivement leur dette d'études.

Un ex-étudiant célibataire et sans enfant qui ne gagne que le salaire annuel minimum, 14 640 \$, verra les intérêts de sa dette pris en charge complètement par le gouvernement jusqu'à ce que ses revenus augmentent. À partir d'un salaire de 25 621 \$, il redeviendra toutefois responsable de sa dette.

Pour un ancien étudiant, chef de famille monoparentale, ces montants grimpent à 18 540 \$ et 29 521 \$. Ces revenus ne tiennent toutefois pas compte des allocat-

tions familiales ou des pensions alimentaires. En outre, l'argent versé par le gouvernement n'aura pas à être remboursé.

Le ministre de l'Éducation estime que son programme permettra aux étudiants de réussir ce qu'il appelle leur « insertion sociale » tout en leur assurant une bonne cote de crédit. « Et nous avons trouvé une formule adéquate qui respecte la capacité de payer du gouvernement », ajoute-t-il.

L'aide financière actuelle comprend un programme de remboursement différé, mais qui ne permet qu'un délai de deux ans aux anciens étudiants sans offrir les paiements progressifs.

Le nouveau RPR permettra un répit qui pourrait durer 10 ans avec des paiements qui augmenteront selon la progression des salaires et la situation familiale. Au-delà de cette période, un étudiant qui éprouve toujours des difficultés financières pourra demander au ministre une remise de dette pour raisons humanitaires.

Étudiants déçus

Même si les jeunes libéraux pensent qu'il s'agit d'une « bonne nouvelle pour l'ensemble des étudiants », ils attendront de voir le budget Séguin en rappelant que le dernier congrès libéral a recommandé un « réinvestissement massif » dans le régime d'aide financière.

Pour sa part, la porte-parole de l'opposition officielle, Pauline Marois, pense qu'il s'agit d'un

programme « bidon » destiné à verser 22 millions par année aux institutions financières.

De leur côté, les associations étudiantes disent déjà préparer des moyens de pression parce que le RPR du ministre Reid ne répond en rien à leur demande de diminuer l'endettement étudiant qui a fait un bond de 103 millions lors du dernier budget Séguin.

« Ce n'est rien d'autre qu'un programme de remboursement différé bonifié. Cette mesure édulcorée ne permet même pas à une étudiante qui commence à travailler comme enseignante, avec un salaire de 30 000 \$, d'y avoir droit », résume Pier-André Bouchard, président de la FEUQ (Fédération étudiante universitaire).

Quant à la révision du régime de prêts-bourses promise, M. Bouchard n'y croit pas. « Ce sera pour justifier le prochain programme électoral libéral qui ouvrira la porte au dégel des droits de scolarité », soutient-il.

Julie Bouchard, de la FECQ (Fédération étudiante collégiale), ajoute que le programme libéral exclut 85 % des étudiants. « Ce n'est pas une mesure incitative pour que les jeunes demeurent à l'école. Ça ne touche pas le cœur du problème quand on a une dette de 20 000 \$ après l'université », croit-elle.

Au printemps, une consultation publique fera suite au dépôt de recommandations du Conseil permanent de la jeunesse sur l'aide financière et avant que le RPR soit adopté.

Washington abandonne sa chasse aux armes de destruction massive en Irak

IRAK suite de la page A1

« En recrutant des chiites miséreux du Sud pour aller ravager la ville sunnite de Fallouja et massacrer les civils qui avaient choisi de ne pas fuir leur assaut, les Américains ont semé les graines de la guerre civile qui s'en vient à coup sûr », écrit le Dr Fadhil dans un récit publié le même jour dans The Guardian.

« La ville, autrefois l'une des plus prospères et animées d'Irak, a été dévastée. Des corps déchiquetés pourrissent encore dans les maisons trouées ou démolies, en partie dévorés par des chiens. Des cadavres de chiens gisent dans les rues, souvent abattus parce qu'ils transmettent la rage », raconte le médecin qui y a séjourné du 22 au 27 décembre.

Ayant trouvé un seul « cimetière de martyrs » et compté 76 tombes, il se demande où ont été enterrés les 1200 insurgés que les Américains disent avoir tués dans leur assaut de deux semaines, début novembre. L'armée américai-

« La ville, autrefois l'une des plus prospères et animées d'Irak, a été dévastée. »

ne dit avoir entassé des centaines de corps dans les chambres froides d'une usine de chips au sud de la ville, mais personne n'y a été admis depuis deux mois, pas même le Croissant-Rouge, écrit-il.

À l'hôpital central de Fallouja, le Dr Adnane Chaichane raconte que le personnel fut attaché et séquestré à l'intérieur de l'institution, encerclée par l'armée américaine dès le début de l'offensive. Leurs téléphones furent confisqués. « Des gens en pleurs appelaient à l'aide de l'extérieur, mais nous ne pouvions rien faire », dit-il.

Des civils innocents

Dans une autre interview, Alzaim Abou, qui avait dirigé les insurgés dans le quartier de Chouhada, révèle que ses hommes ont reçu l'ordre d'abandonner la ville le 17 novembre, neuf jours après le début de l'assaut. « C'était un repli tactique, on s'est dispersés vers les villes avoisinantes », dit-il. Ce qui, selon le Dr Fadhil, signifierait que ce sont surtout des civils innocents qui ont été tués à Fallouja.

Dans la même livraison du Guardian, le cinéaste et acteur britannique Terry Jones, de l'équipe de Monty Python, se demande pourquoi les grands médias et les pays riches ne se mobilisent pas pour les 100 000 Irakiens tués depuis l'invasion de mars 2003,

qu'il appelle « le tsunami de fabrication humaine que nous avons déclenché au Moyen-Orient ».

Annonçant hier la fin de la chasse aux ADM en Irak après plus de deux ans de quêtes infructueuses, le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a réaffirmé que « le régime de Saddam Hussein avait l'intention et les capacités nécessaires concernant les armes de destruction massive ».

Élections

Interrogé sur les élections irakiennes, McClellan a déclaré : « Nous reconnaissons tous que ces élections ne seront pas parfaites. » Mais l'administration Bush ne remet pas pour autant en question la date du 30 janvier retenue pour le scrutin.

C'est le secrétaire d'État, Colin Powell, qui a révélé l'intention de Washington d'entamer un débet de retrait des troupes américaines d'Irak cette année.

Avec le renforcement de la police et de l'armée irakiennes, « la charge pour nos troupes devrait diminuer et nous devrions commencer de voir les chiffres baisser » en 2005, a déclaré Powell sur la radio américaine publique NPR.

Ancien chef d'état-major interarmées, Powell est toutefois resté prudent. « Il n'est pas possible pour le moment de dire qu'à la fin de l'année 2005 nous aurons réduit (nos forces) à tel ou tel chiffre », a-t-il dit. « Cela dépend de la situation », a-t-il ajouté.

Les troupes ukrainiennes quitteront l'Irak d'ici au 30 juin, a par ailleurs indiqué à Kiev le ministre de la Défense, Olexandre Kouzmouk, cité par l'agence Interfax.

Sur le terrain, un marine a été tué dans la province d'Al-Anbar. Quatre corps carbonisés ont été retrouvés dans une fourgonnette à Bagdad. Dans un autre quartier, quatre Irakiens ont été tués, ainsi qu'un officier de police. À Baqouba, le directeur adjoint des services municipaux et un officier de police ont été tués, et quatre policiers blessés.

Dans la région de Salahedinne, huit personnes ont été tuées et 20 blessées dans diverses attaques. À Doulouiya, trois civils ont été tués par des gardes irakiens. Un Irakien a été tué à Baiji et quatre ont été blessés. En outre, un soldat irakien a été tué et quatre autres ont été blessés près de Samarra. Et à Mossoul, deux gardes irakiens et plusieurs civils ont été tués dans deux attentats à la voiture piégée.

Avec The Guardian, Reuters, AFP, AP et Al-Jazira

Sophie Cousineau remporte le 1^{er} prix de journalisme économique

Pour la troisième fois, la journaliste Sophie Cousineau, de La Presse, a remporté hier le premier prix de journalisme économique et financier au Québec, attribué par l'Association des économistes du Québec.

M^{me} Cousineau, qui travaille à La Presse Affaires, a été honorée pour un grand dossier sur la Chine publié au début de 2004. Elle avait remporté pareil honneur en 2001, pour un dossier sur le Brésil. Elle avait aussi été la première lauréate lorsque le prix a été créé, dans les années 90.

Outre la lauréate, deux autres journalistes de La Presse Affaires figuraient parmi les 10 finalistes : Rudy Le Cours, pour un dossier sur les finances publiques à Ottawa (Goodale avance sur une glace mince), et Francis Vaillès pour un dossier sur la productivité au Québec (Sommes-nous paresseux ?).

C'est la troisième fois en quatre ans que La Presse enlève les grands honneurs. L'an dernier, Réjean Bourdeau avait partagé la première place avec une équipe de L'actualité. Cette année, le lauréat du deuxième



PHOTO LA PRESSE

Sophie Cousineau

me prix est René Lewandowski, pour un reportage publié dans L'actualité, et Dany Braun, pour un reportage diffusé à l'émission Enjeux, à la télé de Radio-Canada.

Le jury a par ailleurs décidé d'attribuer un prix Carrière à l'éditeur du journal Les Affaires, Jean-Paul Gagné, pour souligner son apport exceptionnel à l'avancement du journalisme économique et finan-

cier au Québec. M. Gagné a commencé sa carrière en 1968. Aux Affaires depuis le début des années 80, il a contribué à former de nombreux journalistes québécois.

EN BREF

Martin repart

Le premier ministre Paul Martin s'envolera peu après minuit, demain soir, pour une tournée asiatique au programme chargé qui l'entraînera d'abord sur les plages de Thaïlande et du Sri Lanka ravagées par le tsunami, puis dans les antichambres du pouvoir politique à Pékin, jusqu'aux carrefours commerciaux que sont Tokyo et Hong Kong. Cet horaire chargé — cinq pays en neuf jours, incluant plus de 48 heures de vol — s'explique par la volonté de « redynamiser » les relations avec ces pays. Le séjour en Inde, en Chine et au Japon était prévu longtemps avant le tsunami du 26 décembre dernier, qui a obligé M. Martin à modifier sa tournée.

La dette reste

Un moratoire, mais pas d'annulation de dette: les pays créanciers du Club de Paris ont décidé hier soir de suspendre immédiatement le remboursement de la dette des pays frappés par le tsunami et intéressés par cette offre. Seuls l'Indonésie, le Sri Lanka et les Seychelles ont pour l'instant fait part de leur intérêt pour cette mesure d'urgence. Les échéances dues pour l'année 2005 par l'ensemble des pays touchés par le tsunami au titre de leur dette à l'égard du Club de Paris s'élevaient à 6,3 milliards de dollars. Mais les trois seuls pays qui se sont pour l'instant montrés intéressés par le moratoire — Indonésie, Sri Lanka, Seychelles — ne devaient que 3,3 milliards aux 19 pays du Club pour l'année en cours.

À pied d'oeuvre

Les médecins composant l'Équipe canadienne d'intervention en cas de catastrophe (DART) ont ouvert quatre cliniques hier au Sri Lanka pour traiter les survivants des tsunamis du 26 décembre qui a fait quelque 30 000 morts dans ce pays. Malgré la chaleur intense, plusieurs femmes et enfants étaient parmi les premiers patients à être vus par les médecins canadiens.

Tsunami: le nombre de Canadiens disparus continue de baisser

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le nombre de Canadiens disparus ou manquant à l'appel dans les pays asiatiques touchés par le tsunami du 26 décembre a continué de baisser, hier, alors que d'autres touristes ont été retrouvés sains et saufs.

Le bilan officiel des ressortissants canadiens décédés demeure à six, mais le nombre de disparus est passé de 34, mardi, à 30, hier.

Le nombre de Canadiens manquant à l'appel est, lui, passé de 220 à 134.

La diminution est due à la localisation d'un groupe de Canadiens qui étaient en vacances dans la zone du tsunami, a précisé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Reynald Doiron.

« La diminution significative du nombre de personnes manquant à l'appel est due aux nouvelles positives reçues au sujet d'un groupe de Canadiens établis en Asie qui prenaient des vacances dans la zone affectée par le désastre.

« Parmi les 30 personnes manquantes, et pour lesquelles nous sommes sérieusement préoccupés, 29 sont en Thaïlande et une est au Sri Lanka. »

Rubina Wong, une femme de 25 ans originaire de Richmond, en Colombie-Britannique, disparue en Thaïlande depuis la catastrophe, est la sixième personne dont le décès a été confirmé. M^{me} Wong était avec son ami, Michael Lang, et la soeur de celui-ci, dans l'île de Phi Phi, le 26 décembre.

Les parents de M. Lang ont confirmé mardi que leur fils a retrouvé et identifié le corps de sa copine grâce à ses tatouages.

Toutefois, les experts doivent encore confirmer l'identité du cadavre à l'aide de tests médico-légaux, ce



Ce jeune garçon a souri, hier, pendant que l'examinait le capitaine Carmen Meakin, de l'Équipe d'intervention rapide en cas de catastrophe (DART), dépêchée au Sri Lanka par le Canada.

PHOTO ADRIAN WYLD. PC

qui pourrait prendre des mois.

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, a dit ignorer à quel moment le corps de Rubina Wong pourra être ramené au Canada.

« Je comprends M. Lang. Vous

voulez faire votre deuil et récupérer le corps, mais nous devons travailler avec les autorités thaïlandaises, a-t-il dit. Pour identifier un corps, vous avez besoin de plus qu'un tatouage. »

Au total, près de 154 000 person-

nes ont péri lorsque des vagues géantes ont balayé les côtes d'une douzaine de pays d'Asie du Sud et du Sud-Est et de l'Afrique à la suite d'un important séisme survenu au large de l'île de Sumatra le 26 décembre dernier.

Grand solde de janvier

Plus de 750 manteaux en magasin

Liquidation 50% à 80%

de rabais sur toute la marchandise
située au 2e étage • Fourrure • Agneau renversé
• Cachemire et laine • Cuir et suède • Chapeaux



50 % de rabais sur tous les chapeaux

50 % de rabais sur tous les manteaux de drap.

Jaquette en mouton renversé à partir de 299 \$

Grand choix de fourrures usagées de 100 \$ à 3 000 \$

MARCEL Jodoin FOURRURES INC. & MURPHY FOURRURES
1228, rue Saint-Denis, Montréal Qc
(514) 288-1683

Spécialistes en recyclage de fourrures

SOLEIL, SABLE ET DE CHAUDES AUBAINES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

LA ROMANA GRAN CARIBE BEACH RESORT
799\$
3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départs les 22 et 29 jan.

PUERTO PLATA FUN ROYALE
899\$
3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départs les 22 et 29 jan.

PUERTO PLATA HACIENDA GARDEN BEACH RESORT
799\$
3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départ le 22 jan.

LA ROMANA SANTANA BEACH RESORT & CASINO
1099\$
4 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départ le 28 jan.

CUBA

SANTA LUCIA GRAN CLUB SANTA LUCIA
799\$
3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départs les 22 et 29 jan.

HOLGUIN MARITIM COSTA VERDE
999\$
4 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départ le 25 jan.

VARADERO CLUB VALTUR TUXPAN
999\$
3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départ le 30 jan.

SANTA LUCIA GRAN CLUB SANTA LUCIA
999\$
3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départ le 29 jan.

MEXIQUE

PUERTO VALLARTA HOWARD JOHNSON HOTEL NAUTILUS
799\$
2 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départs les 22 et 29 jan.

CANCUN SOLIMAR BEACH RESORT
799\$
3 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départs les 20 et 27 jan.

CANCUN EL PUEBLITO BEACH HOTEL
1099\$
3 1/2 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départ le 10 fév.

PUERTO VALLARTA VILLA DEL PALMAR BEACH RESORT & SPA
1199\$
4 étoiles, 1 semaine tout-compris
Départs les 24 et 31 jan.

NON DISPONIBLE CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES



GoTravelDirect.com
(514) 849-3344 • 303, rue Émery



Valide pour les forfaits-vacances 2004/05 pour adultes et enfants. Départs de Montréal seulement. Les prix sont établis par personne basés sur une occupation double. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec.

Au cœur du Vieux-Québec

Forfait ski À partir de 175\$ À partir de 185\$
• 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
• 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
• Accès à la piscine intérieure, sauna et centre de conditionnement physique



Mont Sainte-Anne LE MASSIF Stoneham

Renseignez-vous sur nos autres forfaits www.manoir-victoria.com 1 800 463.6283

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél. : 418.692.1030
Fax : 418.692.3822

HOTEL MANOIR VICTORIA

Détente après-ski au nouveau Spa du Manoir!

VOS EMPLOIS, EXPORTÉS EN INDE?

DESTINATION INDE
UN GRAND DOSSIER
DÈS DEMAIN DANS

LA PRESSE

ACTUALITÉS

EN BREF

Tentative d'enlèvement

Une jeune femme de 19 ans a échappé de justesse à un enlèvement par un homme déguisé en policier. L'homme en question, qui portait une casquette, un gilet pare-balles et une mallette, le tout avec inscriptions de police, s'est présenté hier au domicile de la jeune femme à Saint-Philippe, en Montérégie, prétextant exécuter un mandat d'arrêt. Cette dernière a vivement protesté mais l'individu insistait toujours lorsque le copain de la jeune femme est arrivé. Une altercation a suivi. Se sentant coincé, l'homme a pris la fuite dans une automobile de marque Mazda 2003, dont l'immatriculation était fautive. La Régie intermunicipale de police Roussillon ne s'explique pas encore les motifs de l'individu mais elle considère ce dossier comme une tentative d'enlèvement. Le suspect, âgé d'une trentaine d'années, est de race blanche, s'exprime en français, mesure environ 1 m 83 et pèserait 90 kg.
PC

Le procès de Rizzuto pour ivresse au volant de nouveau ajourné

MARCEL LAROCHE

Comme il fallait s'y attendre, le procès de Vito Rizzuto pour ivresse au volant a de nouveau été ajourné hier en cour municipale de Montréal, l'avocat de la défense ayant suggéré que la cause soit reportée en attendant la décision de la Cour d'appel du Québec sur l'ordonnance d'extradition du présumé chef de la mafia montréalaise vers les États-Unis.

Dans son bref exposé des faits, M^e Loris Cavaliere, qui représente Vito Rizzuto, a expliqué à la juge Louise Baribeau avoir obtenu des informations selon lesquelles le plus haut tribunal du Québec pourrait statuer d'ici juin sur le sort de son client.

Le criminaliste faisait alors allusion à une décision rendue en décembre dernier par le ministre fédéral de la justice, Irwin Cotler, ordonnant l'extradition de Rizzuto vers les États-Unis où il est

soupçonné d'avoir participé en 1981 à l'assassinat de trois membres de la famille Bonnano de New York. La justice américaine l'accuse de complot et de gangstérisme tout en soutenant qu'il est toujours membre du clan Bonnano.

Report au 17 juin

L'avis d'extradition prononcé contre Rizzuto, toujours incarcéré au Centre de détention Rivière-des-Prairies depuis son arrestation il y a près d'un an, a été contesté devant la Cour d'appel du Québec.

En attendant que ce tribunal rende jugement, les deux avocats au dossier, Gérard Laguë pour le ministère public et Loris Cavaliere pour la défense, ont convenu de reporter le tout au 17 juin. Le procès intenté contre Rizzuto fait suite à son arrestation, boulevard de Maisonneuve, alors qu'il aurait conduit son véhicule sous l'effet de l'alcool, le soir du 30 mai 2002.

Ottawa réclame 10 millions à trois agences de publicité

OTTAWA suite de la page A1

Le ministère des Travaux publics entend donc donner suite à une recommandation de l'avocat-conseil sur le recouvrement de fonds, André Gauthier, qui a été embauché le 10 février 2004, le jour du dépôt du rapport accablant de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, sur la gestion du programme de commandites.

Le gouvernement Martin avait alors confié le mandat à M^e Gauthier d'examiner « toutes les avenues possibles, y compris des poursuites au civil, pour recouvrer les fonds perçus de façon inappropriée par certaines parties impliquées dans la prestation du programme de commandites ».

Il a été impossible, hier soir, de savoir le nom des trois entreprises qui seront visées par cette démarche devant les tribunaux. Des sources ont toutefois laissé entendre que les agences de publicité qui ont été le plus écorchées par le rapport de M^{me} Fraser se retrouveront au banc des accusés.

Dans son rapport dévastateur, la vérificatrice générale avait passé au peigne fin des contrats de commandite qui ont été octroyés à Lafleur Communications, Groupe Everest, Groupaction et Gosselin Communications, des agences de publicité proches des libéraux fédéraux.

M^{me} Fraser avait notamment dénoncé le fait qu'Ottawa avait eu recours à ces agences pour transférer des fonds venant du programme de commandites entre un ministère et des sociétés d'État telles que VIA Rail et Postes Canada. Selon elle, cette façon de gérer les fonds publics était d'autant plus « scandaleuse » que ces agences touchaient une commission variant de 12 à 15 % simplement pour remettre un chèque.

Après 11 mois de travaux qui ont coûté 1,2 million de dollars aux contribuables canadiens, M^e Gauthier conclut donc que la seule manière pour Ottawa de récupérer ces fonds est d'utiliser la voie des tribunaux. Il a soumis au gouvernement un « projet de poursuite » afin de mettre la main sur une somme qui devrait dépasser les 10 millions de dollars, ont confirmé à *La Presse* diverses sources sous le couvert de l'anonymat.

« Il ne faut pas croire qu'il suffit de cogner à la porte de ces agences de publicité pour récupérer une tel-

le somme. Ce n'est pas aussi simple que cela. Il faut aller devant les tribunaux pour y arriver », a-t-on expliqué hier.

En tout, M^e Gauthier et une équipe de juricomptables ont épluché 721 dossiers de commandite et une multitude de documents pertinents dans le but de déterminer si le gouvernement fédéral avait versé des paiements en trop à des agences de publicité ou à toute autre partie. M^e Gauthier devait ensuite établir la somme qui aurait été versée en trop.

Même si M^e Gauthier a été embauché il y a près d'un an, son travail a été ralenti par les nombreuses enquêtes menées par la GRC et les travaux de préparation de la commission Gomery. C'est que l'avocat a dû prendre son mal en patience avant de pouvoir passer au peigne fin les contrats de commandites accordés par le gouvernement entre 1997 et 2003.

Dans son rapport qui a coûté aux libéraux une majorité des sièges à la Chambre des communes aux dernières élections, M^{me} Fraser a relevé de nombreux abus qui ont marqué le programme de commandites. Elle a aussi révélé que des 250 millions dépensés entre 1997 et 2003 dans le cadre de ce programme, plus de 100 millions de dollars, soit 40 %, ont été versés à des agences de communication proches des libéraux en frais de production et en commissions.

Jusqu'ici, quatre personnes ont été accusées relativement à ce scandale. Il s'agit de Paul Coffin, propriétaire de Coffin Communications, de Jean Brault, propriétaire de Groupaction, de Chuck Guité, ancien fonctionnaire au ministère des Travaux publics qui était responsable du programme de commandites jusqu'à sa retraite en 1999, et de Jacques Paradis, d'Outremont, qui a déjà été actionnaire principal et président de Publicité Martin.

La GRC a déposé 18 chefs d'accusation de fraude totalisant deux millions de dollars contre M. Coffin en septembre 2003. Quant à MM. Brault et Guité, les limiers ont déposé contre eux six chefs d'accusation de complot et de fraudes totalisant 1,96 million de dollars en mai 2004. Le procès de ces derniers doit commencer à Montréal en mai.

Enfin, Jacques Paradis a été accusé en octobre dernier d'avoir commis une fraude de 98 000 \$ en présentant de fausses factures au gouvernement canadien, en 1998, à l'occasion d'une commandite octroyée aux Expos de Montréal.

Une fête à leur mesure!



Les personnalités de la semaine de LA PRESSE sont entourées de Rufus Wainwright, Luce Dufault, Coral Egan, France D'Amour, Jean-René Dufort, Ben Charest, les sœurs McGarrigle, Pierre Lapointe et plusieurs autres.

LA PRESSE

DIMANCHE 20 H

GALA EXCELLENCE LA PRESSE • RADIO-CANADA

ANIMÉ PAR CHRISTIAN BÉGIN



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

Appelez pour être sûr :

1 800 463-5229

REER Obligations boursières

Rendement selon l'Indice Québec-30^{MC}*. Capital garanti.

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 70 %	Sans limite de rendement

BONI DE

1%

du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

www.epq.gouv.qc.ca

* Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30^{MC}, visitez le www.iq30-iq150.org

Épargne Placements

Québec

3284421A

Matelas et oreillers suédois



- Confectionné à partir d'un matériau unique, TEMPUR est un produit suédois approuvé par la NASA.

- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine

- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.

- Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.)

Comme si vous flottiez dans l'espace!



BOUTIQUE MULTI-MATELAS
527 Notre-Dame
Repentigny
Tél.: (450) 582-0637
Sans frais : 1-877-582-0637

Boutique Tout pour le dos
7-8780, boul. Saint-Laurent
Montréal QC
Tél.: (514) 383-1582
Sans frais : 1 800 268-1582
www.toutpourledos.com

Expérience Sommeil
8025, boul. Taschereau
Brossard QC
Tél.: (450) 445-1216
Sans frais : 1 877 NAHTAJA

EN BREF

L'alcool qui tue

Gilles Landry a été reconnu coupable hier de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort. Landry était entré en collision avec une voiture en février 2002 à La Prairie. Le conducteur, un père de famille, était mort sur le coup. L'accusé conduisait avec un taux d'alcoolémie deux fois supérieur à la limite permise. Landry avait pu garder un permis de conduire avec restrictions durant la durée des procédures. Il perdra cependant ce privilège au moment où le tribunal rendra sa sentence. Il s'expose à une peine de prison.
La Presse

Jason Gabriel reste en prison

Jason Gabriel, accusé d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit du chef Clarence Simon, partisan du grand chef James Gabriel, devra demeurer derrière les barreaux pour la suite du processus. Dix mois après le dépôt contre lui d'un mandat d'arrêt, le Mohawk de 33 ans s'est finalement livré aux policiers lundi dernier. Pour cette raison, la Couronne s'est opposée hier à sa mise en liberté. Elle a également fait valoir qu'il n'a jamais respecté ses engagements envers la Cour et que les Américains réclament son extradition pour une histoire familiale. Jason Gabriel a renoncé à son enquête préliminaire et son procès s'ouvrira le 2 février prochain. Par ailleurs, des policiers de la Sûreté du Québec (SQ) se sont rendus à Kanesatake, hier soir, car des coups de feu auraient été entendus près de la résidence de la mère de James Gabriel. Au moment de mettre sous presse, la SQ n'avait toutefois trouvé aucune douille sur les lieux ni relevé de dommages. Émilie Côté et PC

L'oncle des jumeaux Grira veut retirer son aveu de culpabilité

CHRISTIANE DESJARDINS

Après avoir plaidé coupable en mai dernier à plusieurs accusations de fraude pour avoir dilapidé l'héritage de ses neveux, André Nemey veut maintenant retirer son aveu de culpabilité. Son avocat l'a mal conseillé, allègue-t-il.

Cette requête, présentée hier au juge Jean-Pierre Lortie alors qu'on en était à l'étape des plaidoiries sur la peine à imposer à Nemey, a fait bondir l'avocat en question, François Dadour. Il a fait valoir qu'il tenait à être lui-même représenté par avocat. Il conteste les dires de Nemey et sera maintenant appelé comme témoin à la barre. Le juge y a consenti et a reporté la cause au 14 février.

De toute évidence, cette affaire peu banale au départ le restera jusqu'à la fin. André Nemey, 54 ans, est accusé d'avoir dépensé quelques centaines de milliers de dollars qu'il devait gérer pour les

deux fils de sa soeur, Diane Nemey. Celle-ci a été assassinée par son mari, Nourredine Grira, en 1985, alors qu'elle avait 36 ans. Après avoir poignardé sa femme, le mari était allé cacher le corps dans un bois de Napierville, et avait fait croire qu'elle avait quitté le foyer conjugal. Quelques semaines après le cri-

pour laquelle Grira a écopé une peine de 10 ans de prison. Malgré leurs espoirs et leurs recherches, les proches de Diane Nemey n'ont jamais revu les enfants, qui ont été élevés en Tunisie. Pendant ce temps, leur héritage continuait de fructifier. En 2001, les jumeaux Grira, maintenant adultes, rentraient au

jours en cours. En février 2004, Nemey était formellement accusé de fraude en cour du Québec. Il coupait court au processus judiciaire en mai, en s'avouant coupable.

Pas d'intention frauduleuse

Nemey soutient maintenant que n'eût été le conseil de l'avocat Dadour de plaider coupable, « parce qu'il lui serait difficile d'obtenir un verdict de non-culpabilité, étant donné qu'il ne restait plus rien dans la succession », il ne l'aurait pas fait. Selon le nouvel avocat de Nemey, John T. Pepper, celui-ci n'avait pas « l'intention frauduleuse » requise pour commettre le crime dont on l'accuse.

Le procureur de la Couronne, Serge Authier, s'oppose avec véhémence au retrait du plaidoyer de culpabilité. Le juge Jean-Pierre Lortie n'était pas prêt à accorder cette requête hier, d'autant plus qu'il a déjà pris connaissance du rapport dressé sur l'accusé.

Selon le nouvel avocat de Nemey, John T. Pepper, celui-ci n'avait pas « l'intention frauduleuse » requise pour commettre le crime dont on l'accuse.

me, Nourredine Grira amenait ses jumeaux de 5 ans, Joël et Jocelyn, en Tunisie, où il les confiait à un de ses frères. À son retour au Québec, quelques semaines plus tard, le mari était arrêté et accusé du meurtre de sa femme, dont on avait retrouvé le cadavre. L'affaire s'est soldée par un plaidoyer de culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire,

Québec et constataient que l'héritage que leur avait légué leur mère avait fondu comme neige au soleil. Ils portaient plainte contre leur oncle, André Nemey, qui avait été chargé par la Curatelle d'administrer l'argent au cours des années 90. Ils intentaient aussi une poursuite de 700000 \$ contre la Curatelle, qu'ils accusent d'incurie, cause qui est tou-

VENTE D'INVENTAIRE
sur items sélectionnés

Reproduction de meubles d'époque
(sur mesure)

Armoire audio-vidéo
Mobilier de salle à manger et de chambre.
Lampes et accessoires

Ouvert 7 jours

Latelier des Compagnons
3285235
1269, rue Van Horne, Outremont (514) 277-5772

Atelier de Basilier
436, rue Victoria, St-Lambert (450) 465-8647

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2005-01-12

1 ^{er} numéro 243395 25 000 \$	2 ^e numéro 503412 50 000 \$	3 ^e numéro 099212 100 000 \$
---	--	---

décomposables

Numéros "Télé"
126287 859443 041623

non décomposables

NUMÉRO BONI **15**

649 Tirage du 2005-01-12

01 13 21 34 36 42
Complémentaire : 08

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649

Québec 49 Tirage du 2005-01-12

04 21 26 27 30 34
Complémentaire : 49

PANCO Tirage du 2005-01-12

06 10 17 22 23 26 29 34 39 43
46 48 49 51 52 54 55 60 63 67

Quotidienne Tirage du 2005-01-12
3 4
589 1775

Extra Tirage du 2005-01-12
NUMÉRO
422854

Les modalités d'encaissement des gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L.O. cette dernière a priorité.

Attachez vos patins!
Tous les patins en magasins sont soldés sauf les Bauer Vapor XXX

CCM VECTOR 4.0 SR rég.:199,99 JR rég.:159,99 129⁹⁹	BAUER VAPOR VII SR rég.:199,99 179⁹⁹
CCM SK652 SR rég.:299,99 219⁹⁹	EASTON ULTRALITE PRO SR 2004 rég.:299,99 129⁹⁹
CCM SK252 SR rég.:199,99 129⁹⁹	EASTON ULTRALITE JR 2004 rég.:189,99 159⁹⁹
BAUER 8000 SR rég.:579,99 399⁹⁹	MISSION S200 SR rég.:199,99 JR rég.:149,99 169⁹⁹
SOFTEC ST2500 femme rég.:109,99 99⁹⁹	MISSION S300 SR rég.:299,99 249⁹⁹
CCM SKR300 femme rég.:139,99 109⁹⁹	SOFTEC ST1500 femme rég.:89,99 79⁹⁹
Nike Ndorfin Ice homme ou femme rég.:139,99 129⁹⁹	CCM SP100 femme rég.:89,99 fille rég.:79,99 79⁹⁹
CCM SK852 SR rég.:359,99 JR rég.:259,99 299⁹⁹	SOFTEC ST3500 femme rég.:159,99 149⁹⁹

NIKE QUEST V9
SR rég.:179,99
JR rég.:139,99
159⁹⁹

jusqu'à 50% de rabais sur la plus grande sélection de bâtons «ONE PIECE» au Québec

Tous ces produits sont aussi disponibles sur le site internet www.sportsrousseau.com

Sports Gilbert Rousseau hockey sur toute la ligne!

Méga magasin de St-hubert 1701, Boul. des Promenades (450) 656-1701
Méga magasin de Laval 4440, aut. Laval (440) (450) 681-8440
Magasin de Montréal 5916, rue Papineau (514) 274-4429
Magasin de Dollard-des-Ormeaux 3597, Boul. St-Jean (514) 626-7235
Magasin de Greenfield-Park 3261, Boul. Taschereau (450) 926-0660

HEURES D'OUVERTURE : MÉGAS MAGASINS de Laval et Rive-Sud : lundi au mercredi de 9h00 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Les autres magasins : lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Le SOLDE ATTACHEZ VOS PATINS prend fin le dimanche 30 JANVIER 2005. Certains modèles, couleurs ou grandeurs peuvent manquer dans certains magasins. Les produits illustrés servent de référence et peuvent être différents des produits annoncés



CCN NCC

BAL DE NEIGE WINTERLUDE TQS

Canada

Un tourbillon de plaisir dans la région de la capitale du Canada!

Les week-ends, du 4 au 20 février ■ www.capitaleducanada.gc.ca/baldeneige ■ 1 800 465-1867

Surveillez bien votre journal La Presse demain, vendredi 14 janvier, car vous y trouverez le programme du Bal de Neige.

ACTUALITÉS

Cinq projets de collaboration entre le secondaire et les cégeps

MARIE ALLARD

Avant même que le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, ne dévoile son plan sur l'avenir des cégeps — ce qu'il doit faire très bientôt, confirme son cabinet — cinq projets pilotes semblent en voie d'être adoptés. Un comité qui regroupe le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires et les cégeps, se réunira demain pour étudier les projets de fusion présentés par la Beauce, Drummondville, Lanaudière, Saint-Félicien et Valleyfield. « Le bureau du ministre Reid laisse entendre que tout est sur la glace, mais il se brasse beaucoup de choses en catimini, a dit hier à *La Presse* Jean Trudelle, vice-président de la Fédération nationale des enseignants (FNEEQ-CSQ). Nous craignons que cette réunion ne débouche rapidement sur des modifications réglementaires. Comme les projets pilotes ont déjà

l'air sur les rails, les annonces du ministre nous mettront-elles devant des faits accomplis ? »

Caroline Richard, attachée de presse du ministre de l'Éducation, a refusé de commenter la rencontre du Comité de liaison de l'enseignement secondaire et de l'enseignement collégial (CLESEC), prétextant qu'il s'agit d'un « comité de travail ». La publication d'un second plan d'action, portant spécifiquement sur la formation professionnelle et technique, est bel et bien prévue, mais pas avant février.

« Il ne s'agit que d'une première rencontre, a nuancé Caroline Tessier, porte-parole de la Fédération des cégeps. C'est une première analyse des projets qui pourra être faite par le comité. »

Parmi les propositions soumises, celle de la Beauce, qui consiste en la création d'une superstructure scolaire qui accueillerait les élèves

de la maternelle à la maîtrise, est la plus connue. Moins révolutionnaires, les autres projets visent à faciliter le passage du secondaire au collégial en assouplissant les règles d'admission ou en créant de nouveaux diplômes plus courts. À Drummondville, la fusion du secondaire professionnel et des techniques du collégial pourrait être entreprise dès septembre prochain, tandis qu'à Saint-Félicien, c'est d'abord le secteur de la foresterie qui serait touché.

Marjolaine Côté, présidente du secteur soutien de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), a dit craindre des mises à pied. « S'il y a des fusions, des emplois vont disparaître », a-t-elle souligné. « C'est comme si le gouvernement délaissait sa responsabilité d'offrir la même qualité partout, a ajouté M. Trudelle. C'est éminemment inquiétant. »

Ritalin et autres psychostimulants

La consommation a doublé en cinq ans

CAROLINE TOUZIN

À 5 ans, Charles Létourneau s'est fait prescrire du Ritalin en raison d'un trouble d'attention. Depuis, cet élève de 15 ans du collège de l'Assomption, dans Lanaudière, a oublié à deux reprises de prendre un comprimé la journée d'un examen. Les deux fois, sa note a chuté de 20 % par rapport à ses résultats habituels.

Selon son père Daniel, 54 ans, diagnostiqué pour le même trouble peu après son fils, le Ritalin a amélioré de façon extraordinaire leur qualité de vie. Charles a passé devant deux psychiatres et deux pédopsychiatres avant de recevoir ce stimulant du système nerveux central, preuve qu'il n'est pas toujours prescrit à la légère, dit son père.

Au Québec, la consommation de comprimés stimulants, dont le Ritalin, pour traiter le trouble d'attention avec hyperactivité chez les enfants a doublé en l'espace de cinq ans, révèle une étude d'IMS Health Canada, entreprise privée qui analyse les secteurs de la santé au Canada, publiée hier dans *L'Actualité médicale*.

Bien que les médecins consultés par la revue confirment une certaine hausse, ils tiennent à mettre en garde les Québécois contre les limites de l'étude.

Selon l'étude, le Québec avait la plus faible consommation de comprimés en 1999 (6,8 pilules par enfant), alors qu'il occupe maintenant le troisième rang au Canada avec 14,2 pilules par enfant. Résultat inquiétant ? « Si on regarde l'ensemble de l'étude, le Québec utilise ces médicaments de la même façon que les autres provinces », analyse le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Jean Rodrigue. L'écart étant assez mince entre le premier rang occupé par le Manitoba avec 15,8 et le dernier par la Colombie-Britannique avec 10.

Les médecins attribuent cette hausse à la meilleure connaissance de la maladie, qui implique un nombre crois-

sant de diagnostics, et au fait que de plus en plus d'enfants continuent leur traitement une fois adolescents.

Certains y portent un regard un peu plus critique, comme le pédopsychiatre en chef de l'hôpital Jean-Talon, Luc Blanchet. « On est passé d'un extrême à l'autre, explique-t-il. On avait un certain rattrapage scientifique à faire, mais là on est rendu à en prescrire dans certains cas pour tout et pour rien à cause de la pression très forte des écoles et des familles. » Dans cette étude, c'est le choix même du calcul du nombre de comprimés qui est remis en question par les médecins spécialistes. Ils prennent l'exemple de l'arrivée de médicaments psychostimulants qui ont une durée d'action plus longue comme le Concerta (durée d'action de 12 heures plutôt que quatre heures pour le Ritalin). L'étude ne tient pas compte du fait que trois comprimés de Ritalin en valent un de Concerta, souligne la pédiatre et directrice de la clinique des troubles de l'attention et de l'hyperactivité de l'hôpital Sainte-Justine, Stacey Bélanger.

De plus, le pourcentage d'enfants qui consultent pour un trouble d'attention sur l'ensemble des gens diagnostiqués est établi à partir d'une base de données de l'entreprise et non celle de la Régie, confidentielle. IMS Health Canada le fixe à 80 %.

« Une erreur très grave », selon Angelo Fallu, psychiatre spécialisé en trouble d'attention chez les adultes à la clinique Woodward, à Sherbrooke.

« Depuis à peine cinq ans, on traite aussi les adultes qui ne constituent sûrement pas juste 20 % des gens diagnostiqués », dit-il.

« Avec cette étude-là, on tire sur le message. Je peux vous assurer que malgré ces résultats, il y a plus d'enfants qui devraient en recevoir et qui n'en ont pas que des enfants qui en reçoivent pour rien », ajoute le psychiatre, qui craint comme les autres médecins consultés que cette étude fasse peur aux parents avec des enfants aux prises avec un trouble d'attention.

LE SALON DE L'AUTO

DU 14 AU 23 JANVIER 2005
Palais des congrès de Montréal

Présenté par  BANQUE LAURENTIENNE

Préparez-vous à en voir de toutes les couleurs...
des luxueuses, sportives, compactes, berlines, utilitaires et familiales.

Plus de 650 nouveaux modèles et 27 primeurs!



Attractions spéciales!

Évolution Mustang.

Les modèles mythiques qui illustrent l'évolution de 1964 1/2 à 2005!



Attrapez la fièvre du Tuning. Des voitures de série remodelées et branchées.

Le Salon carrières automobiles. Tout sur la formation et les métiers liés au domaine de l'auto.



Humour au volant

présenté par 

7 minutes de scènes hilarantes qui mettent en vedette l'automobile.

Ressources naturelles Canada / Natural Resources Canada

présente **En route vert l'avenir.** Découvrez des véhicules propulsés par des énergies alternatives.



Bertrand Godin porte-parole

www.salonautomontreal.com

Halte-garderie Sedona de KIA

Prix d'entrée (taxes incluses)	Heures d'ouverture
Adultes 12 \$	Du vendredi 14 janvier 10 h 00 à 22 h 00
Étudiants et 65 ans et plus (avec carte) 10 \$	du samedi 22 janvier 10 h 00 à 20 h 00
Groupes (20 personnes et plus) 10 \$	Le dimanche 23 janvier 10 h 00 à 20 h 00
Carte « Accès Montréal » 10 \$	Tous les jours, la billetterie fermera deux heures avant la clôture du Salon.
Enfants 6 à 12 ans (accompagnés d'un adulte) 4 \$	En collaboration avec
Enfants moins de 6 ans Gratuit	 

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal Inc.

QU'EST-CE QU'ON FAIT ?



LP[2]

Tous les jeudis dans LA PRESSE

VOUS TROUVEREZ !

CARRIÈRES

Le samedi dans LA PRESSE

OPÉRATION SOLIDARITÉ avec les sinistrés de L'ASIE DU SUD-EST

Oui, vous pouvez aider...



L'Armée du Salut est implantée depuis plus d'un siècle dans plusieurs des pays ravagés par le tsunami de décembre dernier. Les officiers, les soldats et les bénévoles locaux de l'Armée travaillent jour et nuit afin de soulager la souffrance des survivants en leur procurant de l'eau potable, un refuge, de la nourriture et de l'aide pour ensevelir leurs morts. Certains ont perdu des membres de leur propre famille et partagent la douleur de ceux qu'ils tentent d'aider. Leurs ressources sont pratiquement épuisées et ils lancent un appel à l'aide à la collectivité mondiale. Donnez généreusement. Votre contribution financière sera envoyée directement dans les régions sinistrées et utilisée pour acheter des approvisionnements et du matériel qui serviront, dans la mesure du possible, à soutenir l'économie locale. Votre aide contribuera à changer les choses. L'Armée compte sur vous.

Faites un don en ligne avec votre carte de crédit à l'adresse :

www.ArmeeduSalut.ca

ou par téléphone, au 1 877 488-4222

Si vous préférez envoyer un chèque ou un mandat, veuillez le faire à l'ordre de :

Armée du Salut, fonds de secours aux victimes d'Asie, et l'envoyer à :
Armée du Salut, 2050 rue Stanley, bureau 400
Montréal (Québec) H3A 3G3



www.ArmeeduSalut.ca

Intempéries en Californie Les secours poursuivent leurs recherches

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES — Les secouristes continuaient hier de chercher d'éventuels survivants à La Conchita, dans le sud de la Californie, où l'effondrement lundi d'un pan de montagne à la suite d'intempéries a fait au moins 10 morts et 12 disparus.

Depuis le 6 janvier, les pluies abondantes dans cet État de l'ouest ont provoqué la mort d'une vingtaine de personnes dans des coulées de boue, des rivières en crue, des glissements de terrain ou des accidents de voiture.

Une des conséquences les plus spectaculaires des intempéries a eu lieu dans la petite localité de La Conchita, au bord du Pacifique, où l'effondrement d'un pan de montagne lundi soir a enseveli ou endommagé une trentaine d'habitations. Hier soir, les autorités avaient recensé 10 morts (quatre hommes, trois femmes et trois enfants) et 12 disparus.

En outre, 10 personnes ont été blessées dont deux grièvement.

Des témoins ont raconté qu'un torrent de boue charriant cailloux et rochers avait dévalé, provoquant l'effondrement d'une partie de la montagne.

Hier, « les services de secours continuaient à fouiller sous les décombres

pour retrouver des survivants et nous poursuivrons jusqu'à ce que tous les disparus soient retrouvés », a indiqué le responsable des pompiers locaux, Bob Roper.

Dans le comté de Los Angeles, les fortes précipitations des derniers jours ont aussi fait des victimes. « Il y a au moins neuf morts » dans ce comté, a indiqué le lieutenant de police Ed Winter.

Dans la capitale de la Californie, à Sacramento, une personne est morte après un violent orage.

Le gouverneur de l'État, Arnold Schwarzenegger, a déclaré l'état d'urgence dans le comté de Ventura, où se trouve la Conchita, et offert ses condoléances aux victimes.

Depuis une semaine, quelque 600 membres des services d'urgence sont en alerte continue pour évacuer les habitants des maisons inondées, les automobilistes victimes d'accidents ou bloqués sur les routes par la soudaine montée des eaux.

À La Conchita, les secouristes utilisent les services de chiens spécialement entraînés pour détecter des victimes et des engins de construction pour fouiller les débris. Les recherches se font également à la main, avec des petites pelles et des instruments de détection à l'écoute du moindre signe de vie.

« Harry le nazi » s'excuse



PHOTO ADAM BUTLER, AGENCE FRANCE-PRESSE

Le prince Harry, 20 ans, a présenté ses excuses hier après la publication en première page du Sun d'une photographie le montrant en uniforme nazi, prise lors d'une fête costumée, a annoncé la famille royale britannique. Le tabloïd sorti hier soir et mis en vente ce matin montre le prince Harry, fils cadet du prince de Galles et de la princesse Diana, dans un uniforme kaki arborant sur le bras une swastika, l'emblème du régime nazi. Il apparaît également en train de boire et de fumer. « Je suis vraiment désolé si j'ai offensé ou embarrassé quelqu'un. C'était un mauvais choix de costume et je présente mes excuses », a déclaré le prince par voie de communiqué. La fête costumée, dont le thème était « Indigènes et coloniaux », s'est déroulée début janvier. Doug Henderson, député travailliste et ancien ministre de la Défense, a estimé que le prince ne devrait pas être autorisé à devenir officier de l'armée britannique. Jeff Barak, rédacteur en chef adjoint de la Jewish Chronicle, a déclaré que la photo du prince en uniforme nazi l'avait choqué et dégoûté. Le Conseil des représentants des juifs de Grande-Bretagne a pour sa part accepté les excuses du fils cadet de Charles.

EN BREF

Passager refoulé

Un avion de British Airways à destination de New York a dû faire demi-tour au milieu de l'Atlantique et revenir à Londres hier après que les autorités américaines eurent fait savoir qu'elles ne voulaient pas d'un des passagers, a indiqué la compagnie britannique. Selon un porte-parole de la compagnie, l'homme était interrogé par la police britannique hier. Le représentant de la compagnie n'a pas voulu préciser ce qui est reproché au passager. AFP

Deep Impact est lancée

La NASA a lancé hier la sonde Deep Impact, qui doit percuter une comète le 4 juillet prochain à l'aide d'un « projectile » afin d'étudier les débris résultant de la collision. Deep Impact larguera dans six mois un « impacteur » de 370 kilos, dont la collision avec la comète Tempel 1 doit permettre de creuser un cratère et d'en analyser les débris de glace, de poussières et d'autres matières primordiales, supposées être inchangées depuis la création du système solaire. Si tout se passe bien, il s'agira du premier engin spatial à toucher la surface d'une comète. Les chercheurs espèrent tirer des enseignements sur la possibilité de dévier une comète ou peut-être un astéroïde, pour le cas où un tel astre menacerait un jour la Terre. AP

Tempêtes mortelles

Six personnes ont été tuées dans les violentes tempêtes qui se sont abattues sur le nord de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, selon un dernier bilan diffusé hier. Les gardes-côtes écossais ont par ailleurs annoncé avoir localisé un chalutier espagnol qui était porté disparu au large de la côte ouest de l'Écosse. Les 19 membres d'équipage du Cibeles ont été retrouvés en bonne santé. La police écossaise a en outre annoncé avoir découvert les corps de deux hommes près de l'île de Benbecula, au large de la côte nord-ouest du pays. Un troisième cadavre a ensuite été découvert dans le même secteur. AP

LE SOLDE LE PLUS PHOTOGÉNÉRIQUE EN VILLE



RABAIS DE 20\$
SAMSUNG X426
MAINTENANT **29,99\$***
*Dans le cadre d'un abonnement de trois ans
Sans abonnement ou avec Parlez à la carte^{MC}-299⁹⁵

RABAIS DE 80\$
MOTOROLA V220
MAINTENANT **49,99\$***
*Dans le cadre d'un abonnement de trois ans
Sans abonnement ou avec Parlez à la carte^{MC}-319⁹⁵

RABAIS DE 60\$
MOTOROLA V300
MAINTENANT **99,99\$***
*Dans le cadre d'un abonnement de trois ans
Sans abonnement ou avec Parlez à la carte^{MC}-349⁹⁵

POUR UN TEMPS LIMITÉ,
C'EST LE SOLDE D'APRÈS NOËL ROGERS.



CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.



L'offre est en vigueur jusqu'au 16 janvier 2005 et peut changer sans préavis. Les appareils illustrés ne pas être disponibles dans tous les magasins. L'offre s'applique aux nouveaux abonnements de trois ans pour les forfaits de 20\$ et plus. Des frais initiaux de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 6,95\$ et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. ^{MC}Parlez à la carte est une marque de commerce de Rogers Sans-fil inc. ©2005 Rogers Sans-fil. Tous droits réservés. ^{MC}Rogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et «VOTRE MONDE. MAINTENANT.» sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

Stressless
ENORMES

Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

Esprit Nouveau

1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com

- ROGERS SANS-FIL**
- MONTRÉAL**
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-9000
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 336-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8333
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
- BOUCHERVILLE**
Promenades Montarville (450) 449-4998
- BROSSARD**
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
- CANDIAC**
878-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
- CHATEAUGUAY**
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
- DRUMMONDVILLE**
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
- GATINEAU**
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
- 360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
- GRANBY**
575, boul. Bovin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
- GREENFIELD PARK**
Mail Carnaval (450) 672-7522
- HULL**
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
- LE FORT**
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
- JOLIETTE**
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 768-3000
- LAVAL**
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 442-1566
- LONGUEUIL**
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
- MAGOG**
221, rue Principale O. (819) 843-4455
- REPERTIGNY**
110, boul. Industriel (450) 657-3666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
- ROSEMÈRE**
Place Rosemère (450) 971-2000
- SAINT-BRUNO**
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
- SAINT-EUSTACHE**
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
- SAINT-HYACINTHE**
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
- SAINTE-JEAN-RICHÉLIEU**
Carrefour Richélieu (450) 359-4941
- SAINTE-JÉRÔME**
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 812-2355
- SHERBROOKE**
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
- SOREL**
Promenades de Sorel (450) 746-2079
- TERREBONNE**
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
- TROIS-RIVIÈRES**
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
- 5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519

POLITIQUE

Bovins de réforme Québec assure 42 cents la livre aux producteurs

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le gouvernement Charest a décidé de garantir aux producteurs de bovins un prix plancher de 42 cents la livre pour les animaux de réforme, se disant confiant qu'Ottawa fera sa part pour combler les 19 millions que nécessite ce programme.

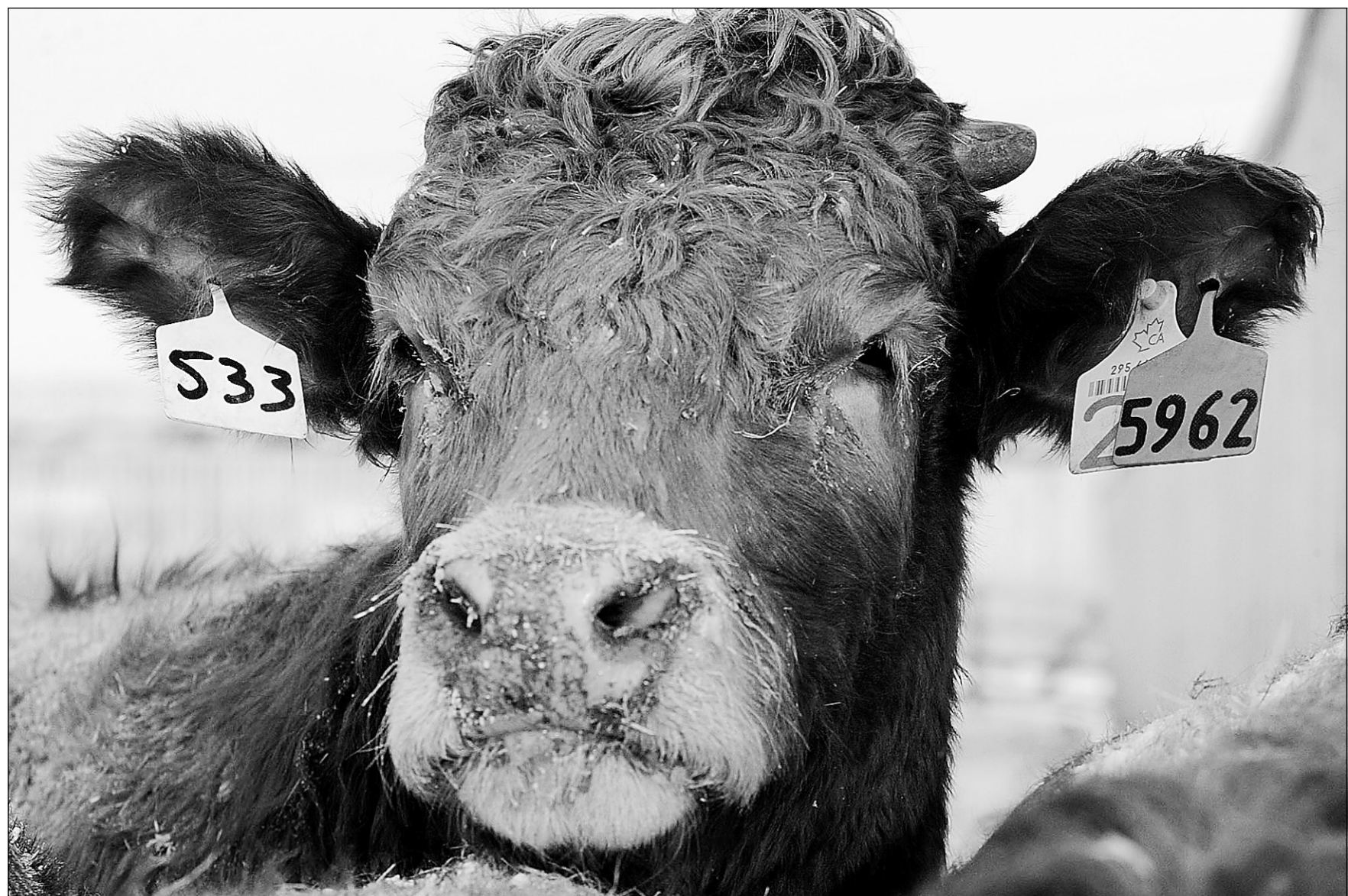
En conférence de presse, hier, la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, a précisé que ce programme coûterait au Québec 7,6 millions. Tout cela est toutefois conditionnel à la ratification de l'entente de principe survenue le 2 décembre entre la Fédération des producteurs de bovins du Québec et les propriétaires de l'abattoir Colbex Levinoff, pour le transfert des droits de propriété de l'entreprise aux producteurs.

En vertu de cette entente, l'abattoir paiera aux producteurs 26 cents la livre de viande pour la période s'étendant du 1^{er} décembre 2004 au 30 avril 2005, prix qui passera à 32 cents à compter du 1^{er} mai jusqu'au 31 août 2005. Ensuite, les producteurs seront rémunérés à raison de 42 cents la livre pour leur produit.

La stratégie gouvernementale quant à l'aide fédérale a semblé étonner les observateurs, la ministre Gauthier ayant assuré un tel prix plancher en dépit du fait que le fédéral n'ait signé aucune entente en ce sens.

« Je suis très confiante, on y arrive toujours (...) Le fédéral couvre toujours 60 % du coût des programmes et les provinces couvrent 40 %. C'est la formule qui est utilisée dans toutes les ententes fédérales-provinciales qu'on a signées jusqu'à présent », a expliqué la ministre.

L'opposition péquiste a réagi en exhortant la ministre Gauthier « à respecter son engagement pris au congrès annuel de l'UPA à verser 42 cents la livre aux producteurs, à compter du 1^{er} décembre 2004, pour chaque bovin de réforme vendu à l'abattoir ».



Le nouveau cas de maladie de vache folle, découvert en Alberta, est survenu quelques jours après que les États-Unis eut levé l'embargo sur les exportations canadiennes de boeuf.

PHOTO JEFF McINTOSH, PRESSE CANADIENNE

MALADIE DE LA VACHE FOLLE

Des experts américains dépêchés au Canada

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA La secrétaire américaine à l'Agriculture, Agne Veneman, affirme que les États-Unis ont toujours l'intention de rouvrir la frontière aux exportations canadiennes de boeuf à partir du 7 mars malgré la découverte d'un troisième cas de maladie de la vache folle au Canada.

Les résultats de l'enquête menée par une équipe d'experts américains dépêchés au Canada pourraient forcer l'administration Bush à revoir sa décision s'il s'avère que ce nouveau cas constitue un risque pour les consommateurs ou les éleveurs américains, a ajouté M^{me} Veneman durant un point de presse hier à Washington.

Cette équipe d'experts devrait arriver au pays d'ici 10 jours afin d'entreprendre cette importante enquête pour l'avenir de l'industrie canadienne du boeuf, qui a grandement souffert depuis que les États-Unis ont imposé un embargo à la suite de

la découverte du premier cas de maladie de la vache folle en mai 2003

« Nous allons dépêcher une équipe au Canada afin de participer à l'enquête. Les autorités canadiennes collaborent très bien. Nous allons continuer d'évaluer tout cela afin de déterminer si nous devons prendre d'autres mesures. Mais en ce moment, tout ce qui a été mis en branle continuera d'être mis en oeuvre », a déclaré M^{me} Veneman.

Le vétérinaire en chef de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), Brian Evans, était à Washington hier pour une série de rencontres au Congrès et avec ses homologues américains. Il a cherché à rassurer ses interlocuteurs, en plus de discuter des détails de l'enquête.

« Nous avons fait des efforts pour mettre (la situation) en contexte et dissiper beaucoup de désinformation et de rhétorique qui a circulé et laissé planer un doute, à tout le moins dans l'esprit de certains, sur la compétence de la sécurité et de l'inspection de notre système alimentaire », a déclaré M. Evans à la suite de ses entretiens.

Au cours d'un point de presse à l'ambassade canadienne à Washington en fin de journée, il a indiqué que « le message » actuellement livré par les autorités américaines est que leur « engagement » à lever leur embargo en mars n'est pour l'instant pas remis en question.

Quant aux experts américains qui enquêteront au Canada, M. Evans a expliqué qu'ils souhaitent compléter

leur examen en trois ou quatre semaines, vraisemblablement avant la date butoir du 7 mars. Le vétérinaire en chef s'attend à ce qu'ils ne se rendent pas uniquement en Alberta.

Cette mission sera assurément « bénéfique », a-t-il estimé. « Nous serons en mesure de démontrer sans équivoque que le système canadien protège la santé publique et animale à des niveaux auxquels les consommateurs s'attendent, rarement égalés ailleurs dans le monde. »

Selon M. Evans, la troisième vache contaminée l'aurait été par de la nourriture produite avant l'interdiction des farines animales, possiblement conservée dans certaines fermes pendant une période prolongée.

Le ministre de l'Agriculture du Canada, Andy Mitchell, a également salué la décision des autorités américaines d'envoyer une équipe d'experts au pays.

« Ce n'est pas inhabituel dans un cas comme celui qui nous préoccupe de voir des experts des États-Unis ou d'autres pays venir ici observer ce que nous faisons et nous sommes ravis de cela. Nous sommes très ouverts et transparents et nous avons toujours collaboré avec les États-Unis et nous allons continuer à le faire », a dit le ministre en entrevue au réseau CTV.

M. Mitchell compte d'ailleurs se rendre au Mexique la semaine prochaine et aux États-Unis plus tard afin d'expliquer les pratiques de contrôle qui existent au pays dans l'industrie du boeuf.

Mais le Parti conservateur a pressé le ministre de se rendre à Washington dans les plus brefs délais, d'autant plus que les États-Unis demeurent le plus important marché pour les éleveurs canadiens.

En outre, des éleveurs de bovins américains exercent de vives pressions sur l'administration Bush pour que l'embargo soit maintenu sur les exportations de bovins de moins de 30 mois ainsi que plusieurs autres produits animaux, qui doit prendre fin au début mars. Depuis quelques jours, plusieurs sénateurs effectuent également des pressions pour que la frontière demeure fermée.

« Toute pression sur le gouvernement américain pour qu'il garde la frontière fermée est exercée par R-CALF, un petit groupe très bien financé qui agit uniquement dans son intérêt. Son approche égoïste et cupide ne peut aucunement avoir le pas sur les données scientifiques », a soutenu la députée Diane Finley, critique du Parti conservateur pour l'agriculture.

Poursuivant sa tournée dans les provinces de l'Ouest, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a dit craindre hier les conséquences de la découverte d'un troisième cas de vache folle en Alberta. Il a de nouveau invité le gouvernement Martin à adopter un système de contrôle régionalisé de manière à ce que le Québec ne soit pas puni si les États-Unis décident de maintenir l'embargo.

Duceppe se veut rassurant

EDMONTON — Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a assuré hier que les francophones hors-Québec n'ont rien à craindre de la souveraineté du Québec. Mais ses propos ont reçu un accueil sceptique de la part de jeunes Franco-Albertains qui assistaient à la séance animée de questions-réponses organisée à la Faculté Saint-Jean de l'Université d'Alberta. « La présence du Québec assure un équilibre culturel qui est très important pour les communautés francophones du reste du pays », a déclaré un étudiant, inquiet.

Presse Canadienne

Ski de fond Le spécialiste



Touring • Course • Hors piste

- Cliniques de fartage
- Rabais sur équipement complet
- Grand choix de vêtements et accessoires

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

ACTUEL
SANTÉ

Le dimanche dans
LA PRESSE

FourPoints
Sheraton
GATINEAU-OTTAWA
HOTEL & CENTRE DE CONFÉRENCES

SUPER FORFAIT HIVERNAL

99,00 \$*

(pri x régulier 189,00\$)

Du 14 janvier au 3 février 2005

Inclus dans le forfait:

- Chambre spacieuse sur étage affaires
- Stationnement
- Petit déjeuner buffet pour deux personnes
- Admission au Musée canadien des civilisations (incluant l'exposition Maurice Richard) et au Musée des enfants pour deux personnes
- Petit cadeau gracieuseté du Musée.

- Restez pour deux nuits au tarif de 89,00 \$* pour le super forfait
* Tarif par nuitée, occupation simple ou double, taxes en sus.
- Les enfants de moins de six ans mangent gratuitement.
- Selon les disponibilités.
- Ne s'applique pas aux groupes.

Hôtel Four Points par Sheraton Gatineau-Ottawa
35, rue Laurier, Gatineau (Hull), Québec, Canada J8X 4E9
Réservations : 1-800-567-9607, poste 2094

L'événement Hors Taxes

Jusqu'au 30 janvier 2005,
nous payons les deux taxes sur tous nos celliers!

Chez Vinum, nous vous offrons la plus grande sélection de celliers au Québec à des prix qui défient toute concurrence. Alors n'attendez plus, profitez de nos meilleurs prix et faites évoluer vos vins en douceur!

Vinum
design

1480, City Councillors, Montréal (près de La Baie) • Tél. : (514) 985-3200
www.vinumdesign.com



Les rôtisseries St-Hubert dans un environnement sans fumée!

C'est avec grand plaisir que j'accueille l'annonce faite par le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, Monsieur Philippe Couillard, sur son intention de modifier la Loi sur le tabac, au plus tard en janvier 2006, dans le but d'étendre l'interdiction de fumer dans un plus grand nombre de lieux publics, particulièrement les restaurants, les resto-bars et les bars.

Les Rôtisseries St-Hubert Ltée souscrit à cette position gouvernementale et donne son appui inconditionnel au ministre de la Santé.

Je désire donc informer le public québécois, qu'à compter du 2 mai 2005, toutes les rôtisseries St-Hubert au Québec offriront un environnement totalement sans fumée à leurs clients et employés.

Le président et chef de la direction,

Jean-Pierre Léger

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

BOLIVIE

La Paz cède

Cédant aux pressions de grévistes, le gouvernement a résilié mardi soir un contrat de concession du service des eaux de La Paz, la capitale, à la filiale du groupe français Suez Lyonnaise des Eaux. Les comités de quartier d'El Alto, en banlieue de La Paz, accusaient la firme de pratiquer des tarifs élevés sans faire d'investissements. Le gouvernement a tranché en annonçant « le commencement de la fermeture des activités » de l'entreprise, dans un communiqué du ministre des Travaux publics Jorge Urquidí, envoyé à la Fédération des comités de quartiers de El Alto (Fejuve). Des grèves ont continué hier dans les régions de La Paz et de Santa Cruz, capitale économique du pays. d'après AFP

IRLANDE DU NORD

McGuinness accuse

Le numéro 2 du Sinn Féin et ancien chef de l'IRA Martin McGuinness a accusé hier les auteurs du cambriolage d'une banque de Belfast d'avoir agi contre le processus de paix qu'il soutient, rejetant à nouveau toute implication de l'IRA dans cette affaire. « Les gens qui ont cambriolé la Northern Bank ont gravement desservi le processus dans son ensemble », a déclaré McGuinness au cours d'une conférence de presse. Londres, Dublin et le chef de la police nord-irlandaise Hugh Orde ont attribué le vol de 50 millions de dollars, le 20 décembre, à l'Armée républicaine irlandaise (IRA), bras militaire du Sinn Féin. Le ministre britannique de l'Irlande du Nord a menacé de sanctionner le Sinn Féin, estimant que cette affaire endommagerait « gravement » les chances de relancer le partage du pouvoir entre élus protestants et catholiques en Irlande du Nord. d'après AFP

RWANDA

Mise en garde au FPR

L'activité du Tribunal pénal international pour le Rwanda ne peut suggérer que « ceux qui sont au pouvoir n'ont pas à craindre de poursuite », a déclaré hier le bureau du procureur de la CPI. Le chercheur belge Filip Reyntjens, spécialiste du Rwanda, a suspendu mardi sa coopération avec le TPIR tant qu'aucun membre du FPR, actuel parti au pouvoir à Kigali, ne serait poursuivi pour participation au génocide de 1994. Jusqu'à présent, le TPIR n'a jugé que des chefs de l'ex-régime hutu du Rwanda. Dans une lettre au procureur Hassan Jallow, Reyntjens rappelait que les crimes commis par le FPR tutsi sont documentés, qu'ils tombent sous le coup du mandat défini par l'ONU, mais qu'ils sont restés impunis. d'après AFP

CÔTE-D'IVOIRE

Médiation difficile

Le président sud-africain Thabo Mbeki affronte les premières difficultés de sa médiation dans la crise ivoirienne, au lendemain d'un sommet de l'Union africaine (UA) qui a ravivé les clivages entre protagonistes. Le sommet à peine fini, partisans du président Laurent Gbagbo, opposition et rébellion des Forces Nouvelles (FN, qui contrôle le nord du pays) s'affrontent sur l'adoption des réformes politiques. Les chefs d'État africains ont admis que le recours au référendum pour modifier l'article 35 de la Constitution sur les conditions d'éligibilité à la présidence est « une des options ». Le camp présidentiel parle de « victoire » de Gbagbo, mais pour l'opposition, le souhait de l'UA d'une promulgation « rapide » de l'article 35 suppose l'abandon du référendum. La rébellion, elle, dénonce un « grave recul » de l'UA face à Gbagbo. d'après AFP



Une ambulance évacue Abdullah Eddik, l'un des deux militants du mouvement islamiste Hamas qui ont été tués lors d'une fusillade avec des soldats israéliens près de Ramallah, en Cisjordanie.

PHOTO NASSER NASSER, AP

De nouvelles violences ébranlent l'euphorie après l'élection d'Abbas

Quatre Palestiniens et un colon israélien tués dans les territoires occupés

D'APRÈS AFP ET AP

RAMALLAH – Quatre militants palestiniens et un colon israélien ont été tués hier dans des affrontements qui ont aussi fait trois blessés parmi les militaires israéliens et qui ont ébranlé l'euphorie qui a suivi l'élection de Mahmoud Abbas à la présidence de l'Autorité palestinienne dimanche.

En Israël, le nouveau gouvernement de cohabitation Likoud-travailliste du premier ministre Ariel Sharon a réussi un premier test, deux jours après son investiture, en obtenant au Parlement un vote en première lecture sur le budget 2005.

Côté palestinien, le gouvernement d'Ahmad Qoreï a tenu sa dernière

réunion avant un vaste remaniement attendu après l'investiture d'Abbas qui doit avoir lieu samedi.

Les nouvelles violences surviennent alors que se profilent les chances d'une reprise du processus de paix, bloqué depuis quatre ans, après l'élection d'Abbas, et la mise en place du nouveau cabinet Sharon qui veut réaliser cette année l'évacuation de la bande de Gaza.

Un interlocuteur s'exprimant au nom du Jihad islamique a revendiqué, dans un appel, une attaque menée hier matin contre la colonie juive de Morag, au sud de Gaza, affirmant que deux des combattants du groupe ont été tués.

Dans un communiqué, le mouvement a affirmé que ses combattants ont fait exploser des charges sous un véhicule de l'armée et ouvert le feu sur les soldats gardant la colo-

nie. « Un civil a été tué et trois soldats ont été blessés », a déclaré une source militaire.

Plus tôt, deux militants recherchés du mouvement islamiste Hamas ont été tués lors d'une fusillade avec des soldats israéliens près de Ramallah, en Cisjordanie.

Les derniers décès portent à 4684 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada en septembre 2000, dont 3636 Palestiniens et 973 Israéliens.

La Knesset a voté entre-temps en première lecture le budget 2005, par 64 voix contre 53, sur les 120 sièges du Parlement israélien. Pour être définitivement votée, la loi doit être entérinée en deux autres lectures avant le 31 mars, faute de quoi le gouvernement tombe et des élections anticipées ont lieu.

La fin normale de la législature doit intervenir en novembre 2006.

La législation prévoit que l'État peut fonctionner jusqu'au 31 mars au plus tard sur la base d'un budget mensuel équivalent au douzième du budget 2004.

Les 13 députés « rebelles » du Likoud (droite), la formation de Sharon, qui envisageaient de voter contre le budget en raison de leur opposition au retrait de Gaza, se sont ralliés au gouvernement. Les « rebelles » du Likoud avaient défié Sharon lundi en votant contre son nouveau cabinet de coalition, qui n'avait obtenu l'investiture qu'à l'arraché.

Ils exigent que Sharon soumette à référendum son plan de retrait de la bande de Gaza qui prévoit l'évacuation de 8000 colons. Sharon s'y est refusé jusqu'à présent.

L'Abkhazie aux urnes pour élire son « président »

ADÈLE BRARD
AGENCE FRANCE-PRESSE

SOUKHOUMI, Géorgie – Les habitants du territoire séparatiste géorgien d'Abkhazie ont voté hier pour élire leur nouveau « président » après l'échec d'un premier scrutin en octobre et espéraient, comme la Russie et la Géorgie, un retour à la stabilité après trois mois de crise.

L'élection a été déclarée valide, le taux de participation ayant dépassé le minimum requis de 50 % des électeurs inscrits plus une voix.

Plus de 68 000 électeurs ont voté, sur un total de 123 000 inscrits, a déclaré le président de la Commission électorale centrale, Batal Batagua. « Nous n'avons enregistré aucune plainte », a-t-il ajouté.

Le grand favori de l'élection, Ser-

gueï Bagapch, s'est déclaré satisfait. « Les gens se sont montrés à la hauteur de la tâche, face à une propagande destinée à les décourager d'aller voter », a déclaré Bagapch.

Le scrutin s'est pourtant déroulé dans une ambiance électrique, qui avait pu faire craindre des incidents. Dans la région de Gali, où vivent 60 000 Géorgiens, la situation était très tendue autour des bureaux de vote où les forces de sécurité armées du président sortant Vladislav Ardzinba contrôlaient l'identité des électeurs.

Tbilissi avait déployé des renforts policiers à sa « frontière » avec la république séparatiste, après un incident survenu la veille dans un village de la zone limitrophe.

« L'intervention des forces de sécurité du président Ardzinba pour em-

pêcher les électeurs de voter n'est pas normal », a dit Sergueï Babourine, chef d'un groupe d'observateurs russes et vice-président de la Douma, la Chambre basse du Parlement russe.

Le président séparatiste sortant, Vladislav Ardzinba, s'était opposé à la victoire annoncée du candidat de l'opposition, Sergueï Bagapch, après l'élection du 3 octobre.

Dans ce premier scrutin, la Russie avait soutenu le perdant, Raul Khadjimba, et après la victoire inattendue de Bagapch, avait fait preuve d'un « interventionnisme » remarqué pour obtenir une nouvelle élection, au risque de s'aliéner une partie de la population.

Bagapch s'était ensuite résigné à s'allier à son ancien rival pour éviter un glissement vers la guerre civile. Sous la houlette de Moscou, les deux

hommes avaient annoncé qu'ils se présenteraient ensemble, Bagapch à la présidence, Khadjimba à la vice-présidence.

Le seul autre candidat hier était Yakoub Lakoba, du Parti du peuple, qui avait remporté à peine plus de 500 voix lors du vote précédent.

L'élection dans cette république du bord de la mer Noire est suivie de près par la Russie, qui compte préserver l'influence qu'elle y exerce.

La Géorgie, dont l'Abkhazie a fait sécession il y a 11 ans après un conflit armé, ne reconnaît pas la légitimité du scrutin. Tbilissi espère cependant reprendre les négociations de paix au plus vite avec le nouveau « président ».

Le président Mikhaïl Saakachvili, porté au pouvoir en Géorgie il y a un an, a juré de réintégrer l'Abkhazie dans le giron géorgien. La Géorgie fera avant fin janvier des « propositions officielles » aux territoires séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, a assuré Saakachvili dans une interview hier au quotidien russe *Nezavisimaja Gazeta*.

Les pays occidentaux, qui n'y avaient pas d'observateurs, ne reconnaissent pas l'élection.

Le Conseil de sécurité de l'ONU au chevet d'Haïti

D'APRÈS AFP ET AP

NEW YORK – Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni hier au niveau ministériel pour marquer son engagement en faveur d'une transition pacifique en 2005 en Haïti, malgré les difficultés persistantes de ce pays dévasté par les crues, la violence et la pauvreté.

Le Conseil devait adopter une déclaration présidentielle réaffirmant le « mandat étendu » de la Mission de stabilisation de l'ONU (Minustah), qui a été renouvelé jusqu'au 1^{er} juin, ainsi que le soutien du Conseil à une présence de l'ONU « aussi longtemps que possible ».

En référence aux violences en Haïti, qui subit un « tsunami socio-écono-

mique depuis 200 ans » selon le ministre brésilien des Affaires étrangères, le texte appelle toutes les parties à « respecter les droits de l'homme et renoncer à la violence pour atteindre leurs buts ».

Le Conseil se félicite du rôle de la Minustah pour désarmer les groupes armés illégaux, et il engage le gouvernement Latortue à créer sans délai

la Commission nationale sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR). Il « appelle au prompt versement des fonds promis par les institutions financières et par les pays donateurs lors de la conférence de juillet 2004 ».

Le Conseil appelle le gouvernement Latortue à « prendre urgemment, avec l'aide de la Minustah et de l'Or-

ganisation des États américains (OEA), les mesures nécessaires pour assurer la tenue d'élections libres et équitables en 2005 et le transfert du pouvoir à des autorités élues ».

Le premier ministre Gérard Latortue a renouvelé son engagement de procéder à des élections libres et démocratiques en 2005, et de quitter le pouvoir le 7 février 2006.

Survivre à la grève

La grève des employés de la SAQ a placé les Québécois devant un dilemme : respecter ou non les piquets de grève. Il y a quelques jours, nous vous avons demandé ce que vous avez fait depuis le début du conflit ? Voici quelques-uns des textes que vous nous avez fait parvenir.

Une perte de plaisir

Je trouve cette grève très difficile car je m'ennuie non seulement des bons vins, mais peut-être davantage du plaisir de choisir ces vins avec des conseillers en or. Je m'ennuie des employés, de leur contact si chaleureux et j'ai bien hâte de les revoir. Entre-temps, j'ai vite terminé la réserve que je m'étais faite lors d'une visite d'affaires à Ottawa : j'avais prévu une longue grève car, par expérience, les grèves portant sur des questions d'organisation du travail sont plus longues puisque les patrons sont plus chatoilleux sur ce que l'on appelle le « droit de gérance ». Mais je n'avais jamais prévu que ce serait aussi long et j'appuie à 100 % l'éditorial de M. Pratte (*La Presse*, 11 janvier) : j'exige que ma compagnie, la SAQ, prenne l'initiative ! J'en ai marre de boire du vin d'épicerie. Et je m'ennuie de mon verre de porto du dimanche soir ! J'ai terminé le petit flocon de brandy en flambant ma farce de dinde pour le nouvel An. Alors M. Toutant, la farce a assez duré.

Michel Perreault

Nullement interpellé

Depuis le début de cette grève, le syndicat des employés de la SAQ a demandé à la population d'être solidaire avec les grévistes et de boycotter les magasins de la SAQ. Devant la tiédeur de la population, les syndiqués ont eu recours à des arguments plus musclés d'où l'intervention des tribunaux. Le but ultime de tout syndicat étant de protéger l'intérêt de ses membres, je ne me sens pas interpellé par l'appel à ce genre de solidarité. C'est pourquoi, bien que mes besoins en « liquide » ne soient pas très grands, je n'ai pas hésité, le 28 décembre, à me procurer deux bouteilles de vin dans un magasin de la SAQ et d'y retourner, le 3 janvier, pour y acheter trois autres bouteilles. Il est bon de rappeler aux grévistes ce dicton : une grève c'est comme une guerre ou un mariage, on sait comment ça commence, mais on ne sait jamais comment ça va finir...

Claude Dagenais

Moins cher en Ontario

Étant résidant de Gatineau, la grève n'a qu'un effet limité sur nos habitudes d'achat. Comme en temps normal les prix des vins sont de 20 à 25 % plus élevés au Québec qu'en Ontario, nous continuons d'acheter nos bouteilles de vin à Ottawa. Une fois la grève terminée, si la SAQ est sérieuse dans sa quête de rentabilité, elle devrait ajuster ses prix pour les succursales de l'Outaouais et ainsi ramener des millions dans ses coffres. D'autre part, je déplore l'attitude des dirigeants syndicaux du secteur public et parapublic québécois qui, lors de leurs négociations, prennent la population en otage pour obtenir gain de cause.

Jean Roussel

Le jeu du patronat

La SAQ étant une entreprise qui nous appartient, je trouve inacceptable l'attitude de ces Québécois qui, envieux et petits, traversent allégrement les piquets de grève en se disant que les grévistes devraient se contenter de leurs conditions de travail indécentes parce que celles-ci seraient courantes au sein de l'entreprise privée ! Quelle distorsion de l'idéal d'un monde plus juste ! Leur dicton : « Ce à quoi je n'ai pas droit, eh bien que personne n'y ait droit ! » La SAQ étant une agence gouvernementale, nous tous sommes les employeurs de ces employés. Pourquoi ne pas leur donner ce dont nous rêvons tous : des conditions de travail décentes, leur permettant, entre autres, de concilier famille et travail ? En dénigrant l'action syndicale on joue le jeu du patronat — et en bout de ligne, ce que ça veut dire, c'est injustice pour tous !

Nathalie Lachance

« Crucifiez-moi sur la place publique! »

STÉPHANE RIVARD
L'auteur est Longueuillois.

Face à la grève qui s'éternise à la SAQ, je fais mes achats de vin dans les succursales qui demeurent ouvertes. Et oui, crucifiez-moi sur la place publique ! À force d'entendre les « pauvres » syndiqués en grève, j'en viens à croire que je commets un péché mortel. Je comprends très bien la situation précaire dans laquelle se retrouvent certains employés et je sympathise avec eux. Par contre, lorsqu'on approuve une grève à 88 %, il faut être prêt à accepter les risques.

Je sais que certains d'entre eux ne souhaitaient pas vraiment la grève et qu'ils l'ont quand même approuvée à la suite des pressions qu'ils ont dû subir ou à de fausses représentations de la part des leaders syndicaux. Je sympathise avec eux. Par contre, les règles du jeu permettent aux syndicats de déclencher une grève mais elles permettent aussi à l'employeur d'opérer avec des cadres.

Nous sommes face à une bataille entre un syndicat et son employeur qui se joue dans les règles du jeu. Nous ne connaissons pas vraiment les détails de cette bataille puisque chaque partie nous présente des propos contradictoires. Il y a une chose qui est certaine, la SAQ est un commerce de détail. Nous sommes très loin d'un service essentiel qui doit être assuré par le gouvernement.

Politesse

Comme dans tout conflit syndical qui s'éternise, certains des grévistes en viennent à adopter des comportements sauvages et impolis, alors que des actes de vandalisme sont commis. Je suis à sec présentement et avec le comportement récent de certains grévistes (comportement à la col bleu), j'ai perdu le peu de sympathie que j'avais et je vais aller y faire mes achats sans une once de culpabilité.

En passant, arrêtez de me parler de solidarité ! Les gens n'ont pas arrêté de boire de la Labatt lors de la grève des livreurs chez Labatt. Il

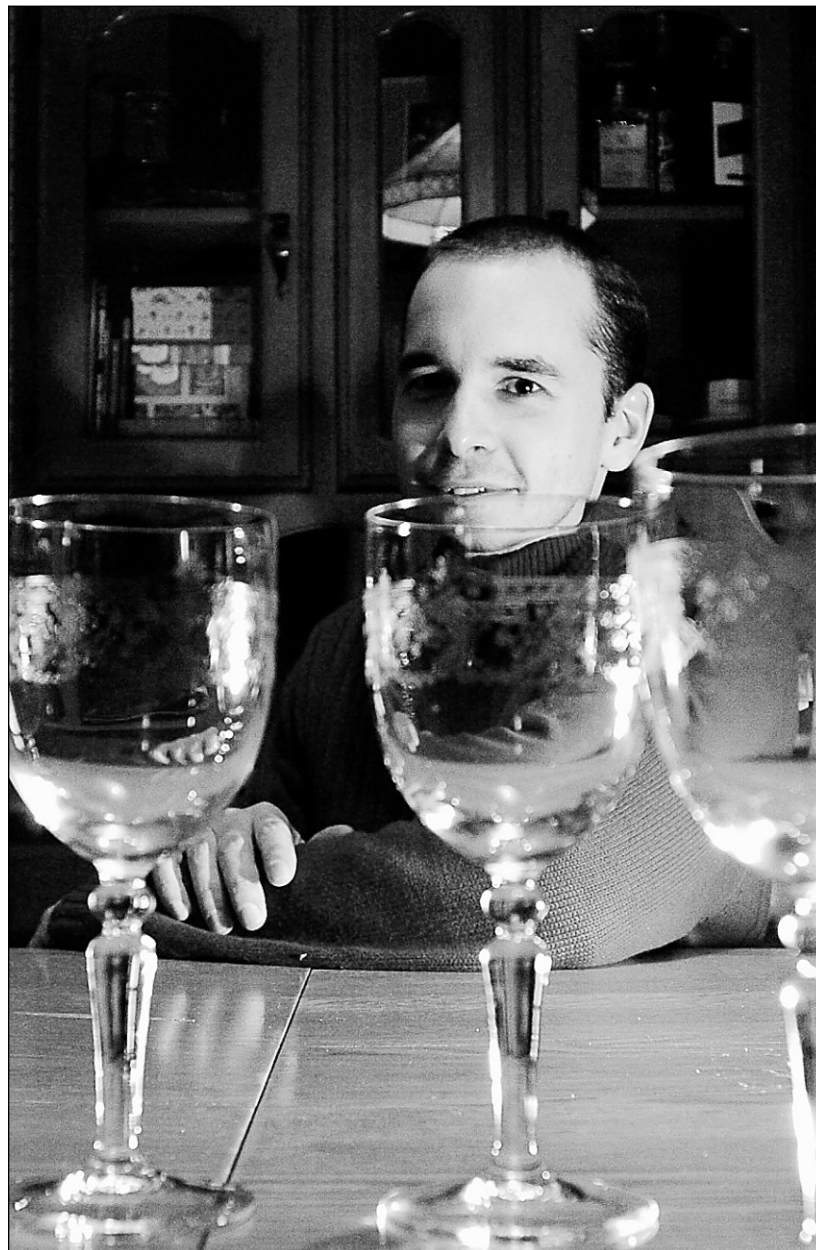


PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

Stéphane Rivard

n'y avait pas de ligne de piquetage devant les épiceries et dépanneurs ; alors les gens ne se sentaient pas coupables. Là, on doit passer devant les grévistes et on parle de solidarité. Moi, j'appelle plutôt ça de la peur et de l'hypocrisie.

Je vais passer devant les grévistes avec politesse et respect. J'espère

qu'ils sauront en faire de même parce que les clients ont autant le droit de consommer que ces employés ont le droit de faire la grève. Je souhaite tout de même une résolution rapide du conflit afin de ne pas mettre en péril la survie économique de certaines familles qui doivent survivre avec peu de ressources pendant cette grève.

Ni instigatrice ni porte-étendard

MARIE-ÈVE BRASSARD
L'auteure est une avocate montréalaise.

Contrairement à plusieurs autres, lorsque la menace d'une grève a commencé à planer, je ne me suis pas bousculée pour remplir ma cave à vin (j'aurais peut-être dû).

Ce que je déteste au plus haut point, c'est de me faire prendre à partie pour mousser une cause partisane dont je ne suis ni l'instigatrice ni le porte-étendard. Lorsque les employés syndiqués de la Société de transport de

Montréal ont décrété une grève générale, le citoyen a-t-il cessé pour autant d'utiliser les services de transport en commun ? S'est-il fait reprocher son manque de solidarité ? Pourquoi éprouver de la solidarité envers une cause dont les tenants et aboutissants nous sont inconnus ? Parce que tous les employés syndiqués de ce monde sont le David de notre système socio-économique ? Permettez-moi d'en douter.

Cela étant dit, nous vivons dans une société où chacun a droit à ses opinions et c'est justement parce

que nous avons la liberté de nous forger notre propre opinion sur une situation que nous avons également le devoir de respecter celle des autres. Aux employés syndiqués de la Société des alcools du Québec, je pose la question suivante : de quel droit prétendez-vous qu'il est du devoir de la population de vous appuyer dans vos revendications syndicales ? C'est certes votre droit le plus fondamental de vous exprimer face à une situation que VOUS jugez injuste, mais c'est aussi NOTRE droit de refuser le titre de bouc-émissaire.

Et les vignobles du Québec ?

ODETTE RENAUD
ET MICHEL R. TESSIER
Les auteurs habitent à Richelieu.

À la suite de votre appel à tous concernant nos achats d'alcool, je suis un peu surpris que, dans votre question, vous n'avez pas soulevé les achats qui auraient pu être aussi effectués chez les vignobles du Québec. Cette solution n'a d'ailleurs pas été suggérée non plus par le président du syndicat de la SAQ à l'émission « Tout le monde en parle », de dimanche dernier.

Pour notre part, nous avons ache-

té une caisse de vin rouge au vignoble « Clos de la Montagne », à Mont-Saint-Grégoire. Notre caisse de vin blanc a été achetée au vignoble « De Lavoie-Poitvin », à Rougemont. Nous avons ajouté à ces achats un vin de glace ainsi qu'un cidre de glace. Nous avons aussi effectué quelques achats d'alcool à base de sirop d'érable au Salon des métiers d'art. Nous avons complété le tout par de la bière provenant des micro-brasseries du Québec.

Nous tenons à vous souligner que tous ces produits étaient tout de même de goût « fort honnête » pour le prix payé, soit environ

12 \$ la bouteille et surpassaient en qualité les vins vendus en épicerie. Aussi, certains produits de vignobles du Québec étaient disponibles à quelques marchés de Montréal.

Nous tenons à souligner que la plupart des vignobles sont tout de même assez accessibles à partir de Montréal et somme toute moins loin qu'en Ontario, et qu'en prime nous avons eu le plaisir de déguster les produits sur place. Nous sommes fiers d'avoir au moins « enrichi » un peu plus les artisans du Québec et surtout que notre argent dépensé demeure dans la Belle Province.

Un toast à la solidarité

Je débale dans une SAQ comme chez le disquaire. Les sens bien aiguisés, en quête d'une trouvaille pour flatter mes sens. En 1999, la SAQ affichait ce slogan : *Pour boire du pays*. Quelle belle trouvaille ! Aujourd'hui, le voilà remplacé par *So-so-solidarité* ! Depuis le début du conflit, je ne suis pas solidaire. Je continue de me promener dans les succursales ouvertes, la démarche moins légère certes, mais toujours à la recherche d'un produit de qualité. Et je l'avoue, je ne me sens pas coupable. Bien sûr, les judicieuses suggestions de mes conseillers-mentors me manquent. J'ai bien hâte de les revoir me servir. J'ose espérer avec le même empressement et professionnalisme. Mais en attendant la fin du conflit, les revendications des syndiqués occupent le bas de la liste de mon palmarès des préoccupations. Comme travailleur autonome, mon regard sur leurs conditions de travail est peut-être décalé. Je n'éprouve aucune empathie. Encore moins quand les grévistes se permettent de me faire la morale et de me traiter d'insensible à leur cause. Je suis pourtant très humain. En ces temps de catastrophes, j'adore fraterniser avec mes semblables, les inviter à ma table et entendre tinter les coupes dans lesquelles danse le précieux nectar de la SAQ. Toast à la solidarité humaine.

Sylvain Perreault

Des Air Miles en plus...

J'ai la chance d'avoir de la famille et des amis dans l'Est ontarien, alors avant, pendant et après la grève à la SAQ, j'achète mon vin et mes boissons à la LCBO. J'économise habituellement entre 1 \$ et 2 \$ la bouteille et je récolte des points Air Miles...

Jean Langlois

Aucune gêne

J'ai pour habitude d'acheter de 6 à 7 caisses de vin à la SAQ lors des rabais d'après Noël. Suffisamment de liquide pour couvrir mes besoins pour la majeure partie de l'année suivante. Personnellement, je me suis ajusté à la situation en remettant mes dépenses à plus tard et en me dépannant avec les produits offerts à l'épicerie. J'évite la SAQ uniquement parce qu'il me déplaît royalement de faire la file. Je n'éprouverais aucune gêne à franchir les piquets dans le cas contraire.

Martin Bisson

Coupable de quoi ?

Pour ma part, je ne me sens absolument pas interpellé par ce conflit. J'ai continué à m'approvisionner à la SAQ normalement (dans les quelques succursales ouvertes). J'ai fait la file comme tout le monde et je ne me suis absolument pas senti coupable en passant devant les grévistes. D'ailleurs coupable de quoi ? À ce que je sache, je n'ai pas enfreint la loi et je suis parfaitement dans mes droits de consommateur. Je m'interroge sur l'interprétation à donner à vos questions. Elles laissent sous-entendre qu'il y a un sentiment de culpabilité dans la population. Pourquoi, lorsqu'il y a un conflit, faudrait-il se sentir coupable lorsqu'on franchit les piquets de grève ? Cette grève, les syndiqués l'ont voulue car ils l'ont approuvée à plus de 88 %. Si aujourd'hui ils sont dans la misère, ils n'ont qu'eux à blâmer ainsi que leur bureau syndical. Lorsqu'on vote pour la grève on doit en assumer les conséquences. Pour ma part je n'irai pas magasiner en Ontario et je continuerai à m'approvisionner dans les succursales ouvertes et ce en guise d'appui à la direction de la SAQ. Je souhaite un règlement, mais je ne blâmerai très certainement pas l'équipe de gestion patronale en place car elle ne tente que de faire son travail.

Étienne Chouinard

ÉDITORIAUX

L'arbitraire total

Voici le premier de deux textes sur le processus menant au choix de l'emplacement du futur CHUM.



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tient présentement une période d'information sur le projet du ministère des Transports de réaménager la route 132 à la hauteur d'Escuminac, en Gaspésie. Un petit projet de 6,4 millions. La procédure du BAPE fait en sorte que le citoyen intéressé peut consulter sur ce projet une documentation bien plus abondante que ce que le gouvernement du Québec a jamais rendu public au sujet de la construction du nouveau CHUM, un projet de plus d'un milliard! L'illogisme est patent.

Depuis que le ministre Marc-Yvan Côté a voulu déménager l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies, il y a une dizaine d'années, les gouvernements libéraux et péquistes ont tous géré le dossier du CHUM de la même manière : en catimini, dans l'arbitraire le plus total. Le site 6000 Saint-Denis avait été choisi par le gouvernement Bouchard sans consultation publique. Le 1000 Saint-Denis a été sorti d'un chapeau à la demande de la commission Mulroney-Johnson. Le site Outremont a jailli du cerveau du recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix.

Depuis juin dernier, les promoteurs de deux projets concurrents et le gouvernement Charest ont multiplié les études et les pourparlers sans que la population ait droit à quelque information que ce soit. Tout indique que le conseil des ministres prendra une décision cet hiver en se basant sur des analyses

qui seront rendues publiques... une fois la décision prise.

C'est parce qu'ils craignent les effets néfastes de la controverse que les gouvernements ont toujours refusé d'ouvrir le processus du choix de l'emplacement du CHUM. Ils se sont lourdement trompés. Le secret n'apaise pas la controverse; au contraire, il l'alimente. Le peu d'information disponible engendre en effet des peurs injustifiées, et permet la naissance de mythes qui sont ensuite presque impossibles à contrer.

Deux exemples. Une des principales objections soulevées en regard du site Outremont porte sur le passage de trains transportant des produits toxiques. Or, le Canadien Pacifique se serait engagé auprès de l'Université à détourner des voies ferrées adjacentes au site les cargaisons des matières les plus dangereuses. Ne serait-il pas utile au débat que les études sur la sécurité du site et l'engagement du CP soient du domaine public?

Autre exemple. Les opposants au projet Saint-Luc affirment que l'exiguïté du site forcera la construction d'un hôpital en hauteur. Or, si les deux avant-projets avaient été publiés, tout le monde serait en mesure de constater que si le projet Saint-Luc comporte 15 étages, celui d'Outremont en compte... 12. Bref, le nombre d'étages ne devrait même pas faire partie du débat.

Il est inadmissible qu'un projet d'une telle envergure soit mené de cette façon. Non seulement ce processus va-t-il à l'encontre des principes démocratiques, il mine les chances de succès du projet. On ne parviendra jamais à un consensus parfait dans un tel domaine; mais les opposants se rallieront plus volontiers si le processus décisionnel est transparent et crédible. C'est pourquoi il importe de trouver une façon de faire atterrir en douceur le choix de l'emplacement du nouveau CHUM. Il faudra ensuite tirer de cette saga des enseignements pour l'avenir.

DEMAIN : Sauver le CHUM

Tsunami rime avec écologie



fcardina@lapresse.ca
 FRANÇOIS CARDINAL

Certains prétendent qu'il existe un lien entre le tsunami qui a dévasté l'Asie du Sud-Est et le réchauffement de la planète. Ils se trompent. Rien n'est plus naturel qu'une catastrophe naturelle.

D'autres prétendent au contraire qu'il n'existe aucun lien entre l'activité humaine et le caractère particulièrement dévastateur des raz-de-marée. Ils se trompent tout autant.

L'altération de certains écosystèmes a malheureusement rendu certaines régions plus vulnérables aux catastrophes que d'autres.

Les pays riches, bien qu'ils ne soient pas responsables des dommages causés aux littoraux de ces pays, doivent prendre acte de cette situation et en tirer les leçons qui s'imposent quant au financement des États les plus vulnérables aux catastrophes naturelles.

Ce sont malheureusement les populations locales qui ont, dans certains coins, réduit à néant les récifs coralliens et les mangroves. En faisant place aux infrastructures touristiques ainsi qu'à la culture de certains crustacés, ils ont éliminé les barrières naturelles qui font habituellement obstacles aux vagues.

Un banc de coraux réduit en effet considérablement la force d'une vague avant qu'elle n'atteigne le littoral. Et les mangroves, ces formations végétales que l'on retrouve dans les pays tropicaux, servent de tampon et empêchent les vagues de se rendre trop loin dans les terres. Tant et si bien que les endroits dépourvus de telles barrières ont été beaucoup

plus touchés par le déferlement des eaux.

Les agences gouvernementales qui s'occupent de la reconstruction devront donc replanter la végétation naturelle côtière. Et les pays donateurs, pour leur part, devront ajouter cette ligne dans leur calcul. Mais là ne s'arrête pas leur responsabilité.

Réunis depuis le début de la semaine à l'île Maurice, les petits États insulaires en développement (PEID) frappent en effet à la porte des pays riches en raison, précisément, de leur grande vulnérabilité aux tsunamis, cyclones, ouragans et autres catastrophes naturelles. Une dizaine des quelque 40 membres ont d'ailleurs été touchés par le tsunami.

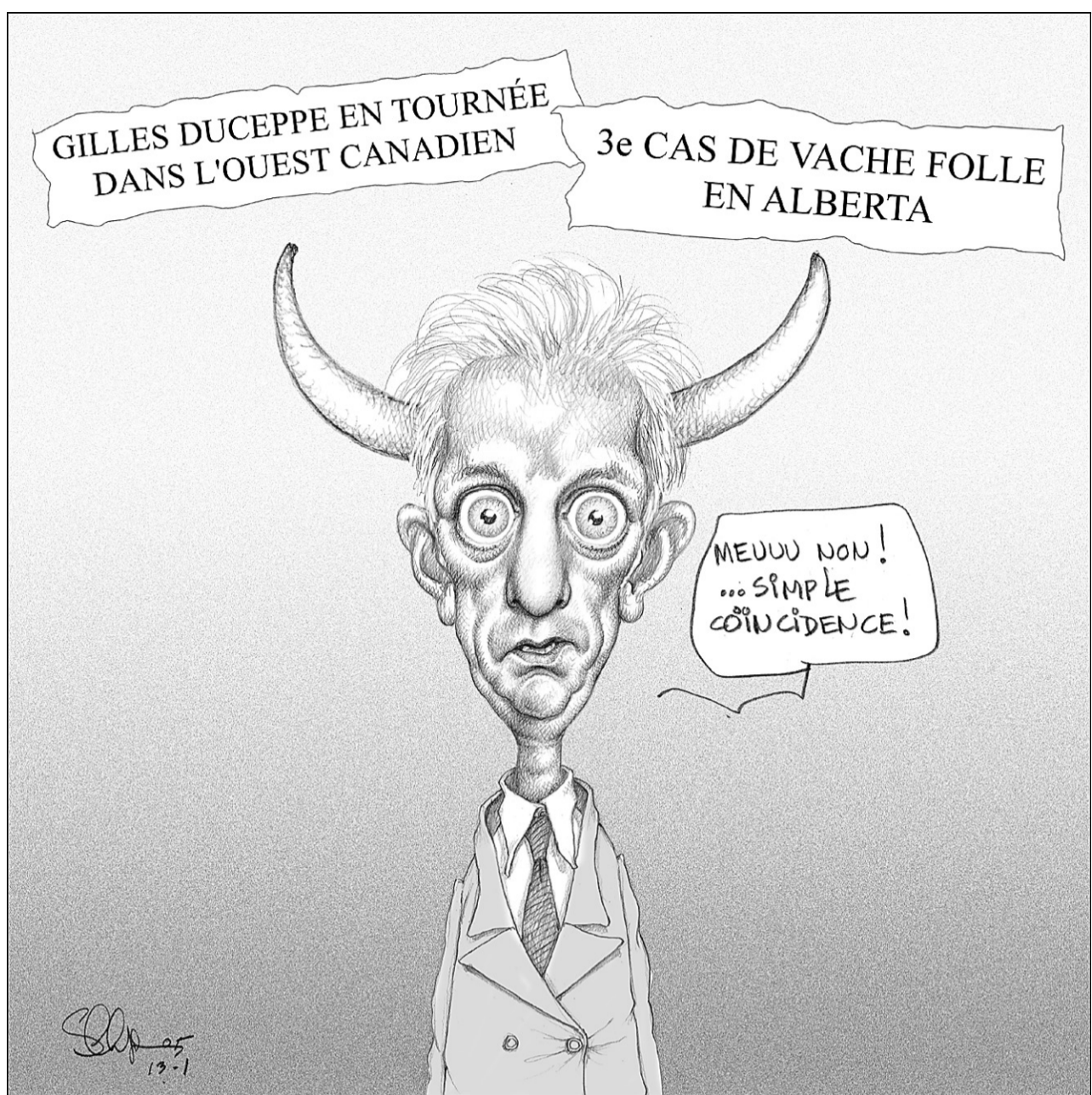
L'Occident, qui a coupé de moitié l'aide au développement à ces pays depuis 1994, ne peut plus faire la sourde oreille à ces demandes.

D'abord parce que la dévastation causée par le tsunami jette une lumière crue sur la fragilité de ces petits États aux ressources financières plus que limitées. Mais aussi parce que les pays développés, par leurs atteintes répétées à l'environnement, menacent l'existence même de certaines îles.

Selon le panel intergouvernemental sur le changement climatique de l'ONU, le réchauffement de la planète a entraîné au cours du XX^e siècle une hausse du niveau de la mer de plus de 10 cm, élévation qui est appelée à augmenter considérablement au cours des prochaines décennies.

Or 100 millions de personnes vivent à moins d'un mètre au-dessus de la mer.

Puisqu'il ne fait plus aucun doute dans la communauté scientifique que les changements climatiques sont sinon causés, du moins accélérés par les émissions de gaz à effet de serre, les pays pollueurs ont une responsabilité évidente envers ceux qui en souffriront tôt ou tard.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

OPINION

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Pas de solution de rechange

Aucune autre option que la fusion Molson-Coors n'est envisageable

ERIC H. MOLSON
 L'auteur est l'actionnaire de contrôle de Molson Inc.

À quelques jours du vote du 19 janvier, je veux réitérer aux actionnaires que la fusion entre égaux de Molson et Coors, telle que proposée dans la circulaire de la direction, est la bonne transaction à réaliser avec le bon partenaire et qu'il s'agit pour eux, à court, moyen et long termes, d'une transaction équitable. Compte tenu de nos liens existants avec Coors, lesquels représentent une portion importante de nos activités, les actionnaires ne devraient pas être induits en erreur à l'effet qu'il existe une solution alternative à cette transaction et que nous l'appuierions.

À titre d'actionnaire de contrôle de Molson Inc. préoccupé par l'intérêt à long terme de tous les actionnaires, nous sommes convaincus, tout comme le conseil d'administration et la direction de l'entreprise, que la fusion avec Coors est la meilleure option afin que Molson soit un joueur proactif dans un marché mondial de la bière, en changement rapide. Il s'agit d'une transaction qui favorise la croissance à long terme davantage que ne le ferait le statu quo ou les considérations à court terme.

Comme il a déjà été dit, la transaction permettra aux actionnaires de Molson de bénéficier des avantages importants de la fusion, soit des réductions potentielles de coûts de 175 millions \$, un investissement accru dans les marques clés au Canada, ainsi qu'une taille d'exploitation et une taille financière permettant de participer à la consolidation dans l'industrie de la bière. De plus, Molson pourra protéger sa relation d'affaires profitable avec Coors, laquelle représente 20 % des bénéfices avant intérêts et impôts. Tous ces avantages ne sont à la portée des actionnaires de Molson que dans le cadre de cette fusion.

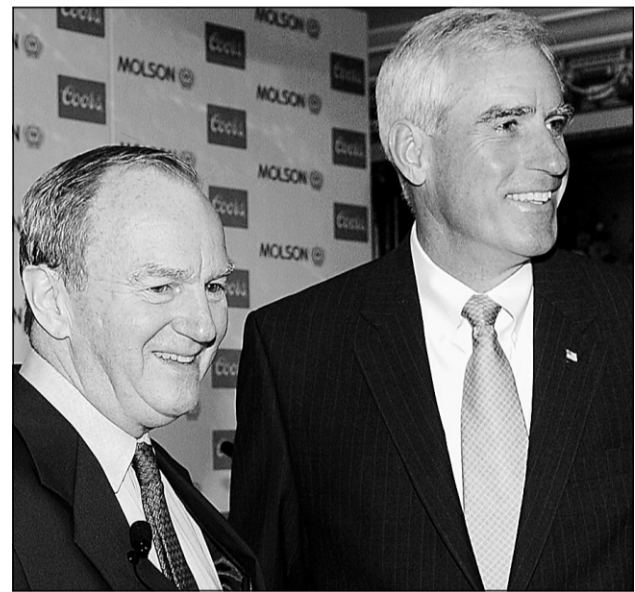
Il est très important de souligner que les experts indépendants ont établi que les termes de cette transaction sont équitables. Trois firmes indépendantes de services-conseils pour les actionnaires, tant au Canada qu'aux États-Unis (Fairvest, ISS et Glass Lewis),

Il n'est pas question que nous vendions l'entreprise à d'autres groupes afin d'obtenir un avantage financier à court terme.

ont analysé la transaction en détail et elles ont toutes conclu, aussi récemment que la semaine dernière, que la transaction proposée est équitable. Chacune de ces firmes a recommandé aux actionnaires de voter en faveur. (...)

Les actionnaires ne devraient pas être amenés à penser à tort qu'il existe une option alternative, quelle qu'en soit la forme, qui procurerait les mêmes avantages que la fusion Molson-Coors. Et les actionnaires ne devraient pas être amenés à penser à tort que nous endosserions une telle autre solution alternative.

Nous ne sacrifierons pas les possibilités de croissance à moyen et long termes en faveur de bénéfices à



Eric Molson et Peter Coors lors d'une conférence de presse en juillet dernier.

court terme ou de solutions ne procurant pas de croissance, comme la conversion de l'entreprise en fiducie de revenu. Les actionnaires qui s'apprentent à voter contre la transaction en croyant que nous accepterions ensuite une fiducie de revenu auront été malheureusement induits en erreur à propos de nos intentions et de la viabilité d'une telle solution. (...)

L'entreprise n'est pas à vendre

Il n'est pas question non plus que nous vendions l'entreprise à d'autres groupes afin d'obtenir un avantage financier à court terme. Nous allons continuer à placer l'intérêt de l'entreprise devant les nôtres, même si cela veut dire une plus grande dilution de notre participation en vertu de l'arrivée d'un troisième partenaire dans la plate-forme mondiale Molson-Coors. Nous allons continuer à conclure des transactions stratégiques qui ajoutent de la valeur même si cela entraîne une autre dilution de nos droits de vote.

Depuis 1994, notre vision stratégique à long terme de l'avenir de Molson est claire et sans équivoque. Nous avons dit que nous voulions faire de Molson un brasseur à faible coûts d'exploitation, le plus efficace au Canada, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons dit que nous voulions que Molson devienne un brasseur international et, en investissant au Brésil, nous avons posé les premiers gestes, quoique difficiles, en ce sens.

Nous avons dû relever des défis chemin faisant et nous en affronterons sûrement d'autres dans l'avenir. Cependant, nous relevons ces défis en suivant une stratégie qui crée des occasions de croissance, plutôt qu'une stratégie qui consiste simplement à vendre pour réaliser un gain rapide à court terme. Nous nous sommes engagés à créer de la valeur pour nos actionnaires en faisant croître notre entreprise, pas en la vendant. Cette entreprise n'est pas à vendre et la fusion entre égaux avec Coors est la seule option sur la table le 19 janvier.

À chacun son site...



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Les partisans du « CHUM-Outremont » ont fait une grosse erreur de relations publiques : ils auraient dû parler du CHUM-Parc-Extension ! Cela leur aurait évité de se faire traiter d'élitistes, tant il est vrai que le mythe d'Outremont-ma-chère a la vie dure.

Parc Extension, voilà qui fait plus gauche et moins sale bourgeois : comment critiquer le choix d'un quartier plutôt pauvre et multiculturel ?

Cela, du reste, n'aurait guère été éloigné de la vérité.

Primo, Outremont n'est plus Outremont : l'ancienne cité de la bourgeoisie francophone fait maintenant partie intégrante de Montréal. Secundo, un CHUM établi dans l'ancienne gare de triage du CP aurait en fait pignon sur rue dans le Mile End et dans Parc-Extension, puisque son entrée principale serait avenue du Parc, au cœur de l'ancien quartier grec où vit maintenant une population bigarrée faite de récents immigrants, de familles ouvrières et de jeunes professionnels qui n'ont pas les moyens de se loger dans le Plateau.

Je blague, évidemment, mais c'est vrai que tous les mots comptent, dans ce champ de bataille verbal qu'est devenu le débat sur le site du CHUM, débat où quelques démagogues voudraient voir un conflit droite-gauche, ce qui est bien la preuve que le ridicule ne tue pas.

Avec l'apparition du nouveau projet de l'Université de Montréal, la boîte de Pandore s'est rouverte. Du coup, tout le monde se rue aux barricades avec chacun sa solution.

Les uns, avec en tête *Le Devoir* et le PQ, ramènent le projet abandonné du 6000 St-Denis.

D'autres, comme l'urbaniste Jean-Claude Marsan, ramènent celui de l'Hôtel-Dieu.

D'autres encore profitent du grand remue-ménages pour reposer la question que l'on aurait dû examiner au départ : Montréal a-t-elle la masse critique pour abriter deux « mégahôpitaux » ? Pourquoi ne pas fusionner le CHUM et le Centre de santé de McGill ? D'autres, enfin, remettent en question le financement à parts égales de ce dernier.

Le plus ironique, c'est que toutes ces solutions sont meilleures que celle qu'avait imposée l'hiver dernier le gouvernement Charest, abrité derrière la commission Mulroney-Johnson.

Le site Saint-Denis est quatre fois plus grand que le site Saint-Luc et plus central (si l'on pense à la grande région de Montréal).

Le site de l'Hôtel-Dieu offre les mêmes avantages, en plus d'un incomparable cachet historique et d'un sol non contaminé et exempt de voies ferrées.

La fusion entre les hôpitaux universitaires francophone et anglophone ? Ses partisans ont parfaitement raison en théorie. Les réseaux d'enseignement, qui reposent sur la parole, doivent bien évidemment être séparés selon la langue. Mais les hôpitaux — à plus forte raison ceux qui se spécialisent dans les soins tertiaires et la recherche ? Quelle différence y a-t-il entre une aorte française et une aorte anglaise ? La plupart des professionnels de la santé montréalais sont bilingues. Comme leurs collègues anglophones, tous les grands médecins francophones ont fait leurs études post-doctorales aux États-Unis.

J'ai été hospitalisée à six ans au Montreal Children's Hospital. Je ne comprenais pas un mot d'anglais, et à cette époque personne au Children ne parlait français (sauf ces princes de la pédiatrie qu'étaient les Drs Goldbloom père et fils) et j'ai été très bien soignée.

Sauf qu'entre la théorie et la réalité, il y a un gouffre. L'histoire, les traditions, les intérêts, la concurrence entre les deux facultés, tout cela fait que cette fusion est politiquement impossible. Le reste que le seul argument rationnel contre la fusion est qu'advenant une grave épidémie, il serait préférable d'avoir deux hôpitaux distincts.

Il ne reste finalement que deux sites sur la table : d'une part, le site déficient de Saint-Luc, qui n'a jamais été le premier choix d'aucun intervenant... mais auquel, depuis un an, les fonctionnaires du MSS et la direction du CHUM se sont identifiés ; ceux-là craignent maintenant de perdre l'initiative du projet au profit de l'Université.

Et, d'autre part, le site d'Outremont, qui offre les mêmes avantages que les sites Saint-Denis et Hôtel-Dieu : un emplacement central (à 750 mètres à l'ouest du site Saint-Denis et légèrement plus au nord que l'Hôtel-Dieu) et des possibilités d'expansion. Mais en mieux, car le site Outremont est beaucoup plus vaste, et le projet plus intéressant parce qu'il repose sur la parfaite synergie des soins, de la recherche et de l'enseignement, étant donné que le complexe abriterait en plus les facultés de la santé de l'Université de Montréal.

Le lecteur se demandera pourquoi le site Outremont a surgi tellement tard. C'est tout simplement parce que jusqu'au printemps dernier, personne ne croyait que la totalité du site du CP serait disponible. Ou alors, que personne n'avait pensé à se renseigner... Une erreur que regrette aujourd'hui l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, qui a parrainé le site Saint-Denis mais qui opte maintenant pour le site Outremont.

Un véritable filet de sécurité

Le RPR permettra de rembourser une dette d'études grâce à des versements mensuels mieux adaptés au revenu

PIERRE REID
L'auteur est ministre de l'Éducation.

Notre système d'enseignement supérieur est une composante majeure de la société québécoise. En plus d'assurer une éducation de qualité, notre système favorise l'égalité des chances à tous les Québécois et toutes les Québécoises quelle que soit leur origine sociale. Notre système d'éducation prévoit donc une aide substantielle avant, pendant et dorénavant après les études.

Avant les études supérieures, des sommes importantes sont consenties afin de lutter contre le décrochage et pour permettre aux enfants particulièrement des milieux défavorisés de se rendre à la porte du collège. Pendant leurs études, les jeunes Québécois ont accès, sous forme de prêts et de bourses aux sommes dont ils ont besoin pour réussir. Il est important de rappeler que le gouvernement québécois verse près de deux cents millions de dollars en bourses chaque année. Nos étudiants sont, de loin, ceux qui s'endettent le moins en Amérique du Nord.

Après les études
C'est après les études qu'il fallait intervenir en aidant ceux pour qui les revenus ne sont pas suffisants. Ce besoin, a déjà été identifié depuis près de 10 ans par des groupes de jeunes tels que la FEUQ, la FECQ, la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec ainsi que par M. Claude Ryan dans son rapport : « L'État québécois et pauvreté » publié en 1998. Nous croyons qu'il est essentiel qu'aucun jeune Québécois ne se prive



Pierre Reid PHOTO PCO

d'accéder à des études supérieures en raison de l'appréhension d'une éventuelle dette d'études.

Rappelons qu'au mois d'avril 2002 la présidente de la FEUQ déclarait : « Le remboursement des prêts doit prendre en compte la condition financière réelle des étudiants, c'est-à-dire leur capacité de remboursement. Le vrai problème pour les étudiants, c'est la

flexibilité. Ils se retrouvent trop souvent pris à la gorge par des paiements irréalistes par rapport à leurs revenus, particulièrement dans les premières années qui suivent l'obtention de leur diplôme, alors qu'ils sont en période d'insertion socioprofessionnelle. »

Nous sommes en accord avec cette analyse et c'est dans cette perspective que nous avons construit le programme de RPR québécois. À partir de novembre prochain, le RPR permettra à 60 000 personnes qui ont terminé leurs études dans les 10 dernières années, et qui n'ont pas encore un revenu suffisant recevront de l'aide pour prendre en charge leur dette d'études.

Versements mieux adaptés
Notre système permettra de rembourser une dette d'études, capital et intérêts, grâce à des versements mensuels mieux adaptés au revenu et ce, tout en tenant compte des responsabilités parentales. Par ailleurs, s'il advenait qu'un ex-étudiant se retrouve sous le seuil de revenu fixé par le régime, le gouvernement prendra alors à sa charge la totalité des intérêts de sa dette d'études ; alors, aucun remboursement ne sera exigé jusqu'à ce que ses revenus soient suffisants.

Enfin, le RPR québécois est une réponse efficace à un besoin connu et identifié depuis longtemps et auquel le gouvernement précédent a négligé de répondre. Notre gouvernement est persuadé qu'il faut aider les jeunes avant, pendant, et après les études, et que le RPR est un outil incontournable pour y arriver. Nous avons pris cet engagement : nous l'avons tenu !

Il n'y a rien de réglé

L'annonce du ministre Reid ne corrige en rien la problématique de l'endettement étudiant

PIER-A. BOUCHARD ST-AMANT ET JULIE BOUCHARD
Les auteurs sont respectivement présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Hier matin, le ministre de l'Éducation annonçait un soi-disant programme de remboursement proportionnel au revenu (RPR). Le programme, qui coûtera jusqu'à 60 millions par année à terme, permettrait de déferer la totalité ou une partie des intérêts de la dette d'étude d'un ex-étudiant en fonction du revenu de celui-ci. Claironnant que les étudiants pourront désormais être de « bons payeurs », le ministre se targue d'avoir fait un bon coup en disant se préoccuper de l'avis de la FEUQ. Peut-être devrait-il tendre l'oreille davantage à ce que les fédérations étudiantes lui répètent depuis longtemps : il faut réduire l'endettement étudiant.

Le programme annoncé ne règle en rien la problématique de la dette étudiante. Rappelons que le gouvernement a coupé 103 millions de dollars en convertissant des bourses en prêts. Cela signifie qu'un étudiant recevant 2400 \$ en prêts et 2600 \$ en bourses, reçoit maintenant 4700 \$ en prêts et 300 \$ en bourses (5000 \$ étant le montant moyen de prêts et bourses octroyés).

Les conséquences de l'endettement restent les mêmes, malgré l'annonce du ministre. D'un côté, la dette d'étude demeure un passif inscrit au dossier de l'étudiant qui se répercutera sur d'éventuelles demandes de crédit (prêt pour hypothèque, pour démarrer une PME, pour une voiture, etc.). Mais surtout, l'abandon aux études postsecondaires, causé par l'accumulation de la dette demeure, particulièrement à la maîtrise et au doctorat. Le rôle du gouvernement est de s'assurer de la « diplomation » des jeunes et non pas d'en faire de « bons payeurs » !

Un simple ajout
D'autre part, le régime annoncé ne constitue pas un RPR pour trois raisons. Premièrement, un régime de remboursement proportionnel au revenu s'autofinance. Le prêt et les intérêts payés par les étudiants ayant des revenus plus élevés permet d'amortir les paiements de ceux qui sont en difficulté de payer.

Deuxièmement, la dette de l'étudiant s'efface automatiquement après une période

déterminée (de 10 à 25 ans, selon les programmes) que l'étudiant ait eu la capacité de payer sa dette ou non.

Finalement, tous les étudiants sont admissibles au programme de RPR et non seulement 15 % de ceux-ci comme c'est le cas dans le programme annoncé par le ministre. L'annonce d'hier est en fait un ajout à un programme existant, soit le programme de remboursement différé (PRD). À titre d'exemple, un ex-étudiant ayant un revenu inférieur au salaire minimum (14 641 \$) voit déjà ses intérêts couverts par le gouvernement pendant deux ans ; ils le seront maintenant pendant une période de dix ans.

60 millions
Par ailleurs, cette nouvelle mesure coûtera 60 millions à terme au gouvernement. Où vont ces 60 millions ? En paiement d'intérêts dans les poches des banques et des institutions financières. Ne serait-il pas plus efficace de réduire de 60 millions la dette des étudiants concernés ?

Par ailleurs, si le gouvernement avait demandé aux étudiants de choisir entre a)

des coupures de 103 millions et un soit-disant programme de gestion de la dette ou b) pas de coupures sans programme de gestion de la dette, ils n'auraient pas hésité longtemps : pas de coupures dans les bourses ! Les fédérations étudiantes et les trois quart de la population souhaitent que le gouvernement réinvestisse 103 millions en bourses. C'est clair !

La FEUQ et la FECQ sont donc loin de laisser tomber ce dossier. Nous avons démontré que le gouvernement avait la capacité financière de revenir sur sa décision. Quasiment tout le monde au Québec, citoyens et groupes de la société civile, dénonce la coupure. De plus, en coupant dans les prêts et bourses, le MEQ se prive de 70 millions provenant d'une entente entre la Fondation des bourses d'études du millénaire et malgré cela, le gouvernement s'entête à ne pas bouger. À ce stade, nous pensons que « réinvestir massivement », tel que le ministre l'a indiqué, ça veut dire réinvestir dans la réduction de l'endettement étudiant et cela, les étudiants continueront à le dire haut et fort.

APPEL À TOUS

Étudiants, qu'en pensez-vous?

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a annoncé hier les modalités d'un nouveau programme de remboursement des prêts étudiants en proportion du revenu. Si vous êtes étudiant, ou avez terminé vos études récemment, que pensez-vous du programme dévoilé par le ministre ? Dans votre situation, ce programme fera-t-il une grande différence ?

Écrivez-nous nombreux. Nous publierons un échantillon du courrier reçu (idéalement des courriels de moins de 300 mots) d'ici quelques jours.

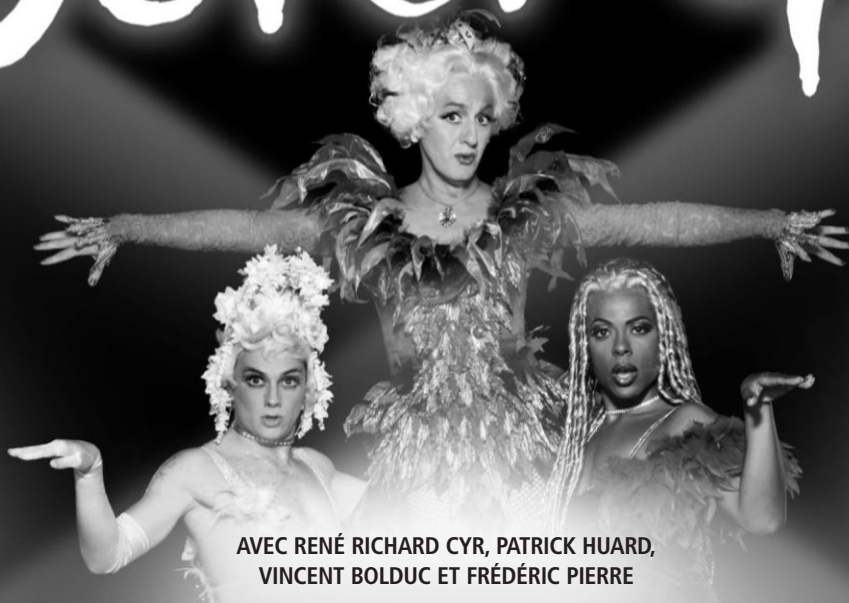
Notre adresse :
forum@lapresse.ca .



JEUDI SOIR À RADIO-CANADA



Cover Girl!



AVEC RENÉ RICHARD CYR, PATRICK HUARD,
VINCENT BOLDUC ET FRÉDÉRIC PIERRE

CE SOIR 19 H 30



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/COVERGIRL



L'HÉRITIÈRE DE GRANDE OURSE



LA SUITE DE LA SÉRIE **GRANDE OURSE**,
GAGNANTE DE 12 PRIX GÉMEAUX.

CE SOIR 21 H



RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/GRANDEOURSE

ET N'oubliez pas **QUI L'ÊT CRU!** À 20 H.